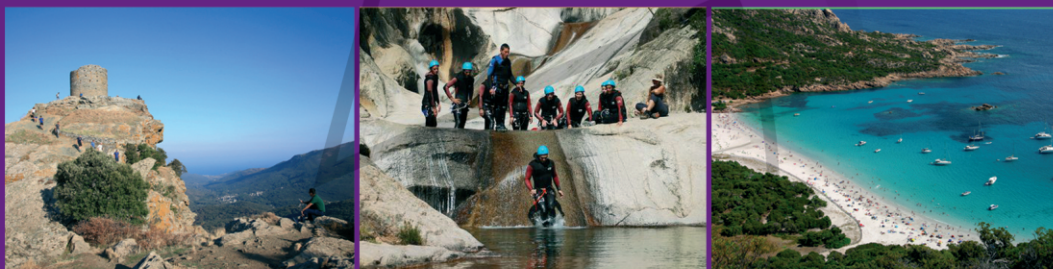


Insee Dossier

Corse



N° 10

Juillet 2018

Radiographie de la fréquentation touristique

Résultats de l'enquête auprès des voyageurs
au départ de la Corse en 2017



Coordination Direction régionale de l'Insee Corse

Partenariat Agence du tourisme de la Corse (ATC)

Directeur de la publication Olivier Léna

Rédactrice en chef Angela Tirroloni

Rédactrices Magali Bonnefont
Aude Genovese Bolleyn
Barbara Luquet

Contribution Marie-Antoinette Maupertuis ; Daniel Charavin ;
Vanina Poletti ; Marc Simoni ; Dominique Subrini, ATC

Maquette, mise en ligne Claudine Lavergne

Crédits Photos ©Istintu-roccapina-fotolia.com
©atc tour seneque
iStock-@salajejan--Purcaraccia

Contact presse 04 95 23 54 63
Courriel : Communication-corse@insee.fr

© Insee 2018

Retrouvez-nous sur www.insee.fr

Avant-Propos

Dans le cadre de leur mission d'observation et d'analyse du tourisme, l'Agence du tourisme de la Corse et l'Insee ont réalisé, en partenariat, l'« Enquête statistique auprès des voyageurs au départ de la Corse ».

Cette enquête a nécessité un an et demi de préparation et a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique du Conseil national de l'information statistique. La collecte de l'information a mobilisé 13 enquêteurs se relayant sept jours sur sept sur les quais et dans les salles d'embarquement, entre le 1^{er} mai et le 5 novembre 2017 ; ce qui a représenté plus de 6 000 heures de travail et 70 000 questionnaires récoltés.

Aussi, les résultats de cette enquête s'imposent-ils comme une référence sur la connaissance du tourisme insulaire. Ils permettent d'obtenir une vision globale du marché et des flux touristiques enregistrés sur l'île pendant la saison 2017 grâce à une base de données exceptionnelle tant dans sa volumétrie que dans les thématiques traitées. Du Nord au Sud de l'île c'est donc une radiographie complète de la « destination Corse » qui est présentée. « Qui vient en Corse, quand et pourquoi ? »

Ces résultats sont commentés selon trois périodes (avant-saison, haute saison et arrière-saison), selon le motif du déplacement (tourisme d'agrément, affinitaire et professionnel) et les différents types d'hébergement (marchand professionnel, marchand non professionnel, non marchand). Durée de séjour, origine de la clientèle, attractivité des territoires, comportement, satisfaction : tels sont les thèmes passés au crible d'une analyse de grande ampleur.

Une information dense à partager, tout autant au service de la Corse et de ses habitants qu'aux professionnels du secteur et aux décideurs publics.

La Présidente
de l'Agence du tourisme
de la Corse

**Marie-Antoinette
MAUPERTUIS**

Le Directeur
régional de l'Insee
de Corse

**Olivier
LÉNA**

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Avant-propos | 3 |
| Synthèse | 5 |
| Avant saison : un demi-million de touristes pour 5 millions de nuitées, essentiellement dans l'hébergement professionnel | 8 |
| Pleine saison : 1,4 million de touristes, en majorité des familles | 14 |
| Après saison : 700 000 touristes pour des séjours plus longs qu'au printemps | 20 |
| Définitions, Méthodologie | 26 |

Synthèse

Entre le 1^{er} mai et le 5 novembre 2017, la Corse a accueilli 2,6 millions de touristes, pour 30 millions de nuitées et 900 000 séjours. Les deux mois d'été concentrent la fréquentation avec 52 % des touristes et 57 % des nuitées. Le tourisme d'agrément est largement majoritaire (73 % des touristes) : les familles françaises y sont prépondérantes en été et les groupes d'adultes au printemps et à l'automne. Les étrangers représentent 34 % des touristes d'agrément. La clientèle touristique de la Corse est plutôt fidèle, la majorité connaissait déjà la destination. La plus grande partie des voyageurs vient en bateau, notamment via le port de Bastia. L'Extrême Sud est la première destination touristique de l'île avec 25 % des nuitées totales passées en Corse. Les touristes d'agrément privilégient les hébergements marchands professionnels. Les locations de particulier à particulier représentent toutefois 28 % de leurs nuitées, jusqu'à 32 % l'été. Au printemps, les jours fériés favorisent les séjours courts, même si le plus grand nombre reste centré sur la semaine. En été et en après saison, les durées de séjours s'allongent. Bien que les visiteurs soient largement motorisés, ils s'adonnent peu au tourisme itinérant. En outre, ils pratiquent modérément des activités payantes. Enfin, les touristes sont globalement satisfaits du rapport qualité/prix de leur séjour.

Magali Bonnefont ; Aude Genovese-Bolleyn ; Barbara Luquet, Insee

Entre le 1^{er} mai et le 5 novembre, 2,6 millions de personnes ont quitté la Corse après y avoir passé une nuit. Ces touristes (*définitions*) ont généré 30 millions de nuitées sur l'île dans le cadre de 900 000 séjours.

Les deux mois de vacances scolaires concentrent la fréquentation touristique (*figure 1*). Ils enregistrent 52 % des touristes et 57 % des nuitées. La fréquentation du printemps reste inférieure à celle de l'automne (*définitions*).

Les visiteurs viennent largement en Corse faire du tourisme d'agrément (73 % (*définitions*)). Parallèlement, 21 % se rendent sur l'île pour visiter des amis, de la famille ou séjourner dans leur résidence secondaire : ce sont des touristes affinitaires. Enfin, 6 % se déplacent pour un motif professionnel (*figure 1*). L'été, une part plus importante vient pour l'agrément (75 %) au détriment du professionnel (3 %).

La part belle aux familles françaises

Le profil des touristes varie selon la période (*figure 2*). Pendant les vacances scolaires, les familles sont majoritaires parmi les touristes d'agrément et les affinitaires (58 %). Au contraire, en avant et en après saison, les groupes d'adultes (amis ou couples) sont prédominants et sont alors surtout composés de personnes de plus de 50 ans. Les touristes professionnels se déplacent plus souvent seuls ou avec des collègues.

Ainsi, compte tenu du poids de l'été, les familles sont les plus nombreuses (41 % des touristes).

Sept visiteurs sur dix habitent en France et ce, quelle que soit la période. La moitié vient d'Île-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et d'Auvergne-Rhône-Alpes. La proportion de Français est logiquement plus élevée chez les affinitaires et les professionnels.

C'est donc parmi les touristes d'agrément, venus pour les loisirs et la découverte, que la

part des étrangers est la plus importante (34 %). Ce sont ainsi 650 000 étrangers qui fréquentent la Corse dans ce cadre pendant la saison 2017. Italiens et Allemands prédominent largement (*figure 3*). Les Transalpins sont surtout concentrés sur l'été alors que les Germaniques étalent leur présence sur toute la saison.

Une clientèle plutôt fidèle et aisée

La clientèle touristique de la Corse est plutôt fidèle. Sur l'ensemble de la saison, 58 % des touristes sont déjà venus sur l'île au moins une fois depuis cinq ans.

C'est au printemps que la part des primo-voyageurs est la plus importante et en été qu'elle est la plus faible (respectivement 48 % et 41 %). Les différences se creusent selon la nationalité et le motif du voyage. Les étrangers découvrent plus souvent la destination que les nationaux (54 % contre 38 %). Les touristes affinitaires sont logiquement peu nombreux à venir pour la première fois (18 %), alors que la moitié des voyageurs d'agrément sont dans ce cas (avec un maximum de 56 % au printemps). Les personnes choisissant la destination Corse disposent de revenus relativement élevés : 45 % font état de revenus du foyer supérieurs à 4 000 euros mensuels. C'est particulièrement le cas des touristes d'agrément de l'été (49 %) et, quelle que soit la saison, des personnes fréquentant leur résidence secondaire (59 %).

Le bateau privilégié par les touristes

Sur l'ensemble de la saison, 55 % des touristes utilisent le bateau pour accéder à l'île. Le port de Bastia concentre les traversées maritimes (une sur deux en moyenne). Ce mode de transport domine surtout l'été (60 %) ainsi que chez les touristes d'agrément (59 %).

Les étrangers optent en grande majorité pour le bateau (68 %) et ce, quelle que soit la période du séjour. Les Italiens, voisins,

utilisent exclusivement ce mode de transport. Mais il est également choisi par les trois quarts des Allemands et des Néerlandais. Le mode de transport n'est donc pas uniquement une question de proximité.

Les Français empruntent moins la voie maritime : un sur deux. Elle est notamment privilégiée par les habitants de PACA, d'Auvergne-Rhône-Alpes et d'Occitanie, plus proches des ports et de l'île. C'est surtout l'été que les Français prennent le bateau ; en avant et après saison, ils arrivent en majorité en avion. Les voyageurs aériens transitent à 40 % par l'aéroport d'Ajaccio.

L'offre non traditionnelle (vols non assurés par Air Corsica, Air France et HOP) capte en moyenne 54 % des touristes aériens. Sa part est même supérieure sur les ailes de saison (63 % et 66 %) et pour les touristes d'agrément (61 %). En effet, les touristes affinitaires et surtout les professionnels optent davantage pour l'offre traditionnelle desservant l'île.

L'Extrême Sud, première destination touristique

L'Extrême Sud, avec 7,4 millions de nuitées, s'impose clairement comme la première destination touristique de l'île (25 %), suivie par la Balagne (5,7 millions de nuitées soit 19 %) (*figure 4*).

La région ajaccienne représente la troisième région touristique insulaire avec 5,3 millions de nuitées soit 18 % de la fréquentation, suivie de Bastia-Cap Corse (11 %). Ces deux territoires comprennent en effet à la fois les deux grandes agglomérations de l'île (Ajaccio et Bastia) et des zones très touristiques comme la Rive Sud du golfe d'Ajaccio, le Cap Corse et Saint-Florent. Ils cumulent, dès lors, les trois formes de tourisme et notamment une part importante du tourisme professionnel sur Ajaccio. Toutefois, celui-ci ne suffit pas à expliquer l'écart de fréquentation entre les deux régions. La différence tient aussi à une

présence supérieure des touristes d'agrément dans la région ajaccienne (1 million de nuitées de plus).

Ces quatre principales régions touristiques concentrent ainsi sept nuitées sur dix sur les différentes périodes.

Parmi les touristes d'agrément, les Français restent majoritaires dans toutes les régions de l'île sauf en Centre Corse. Ce territoire, le seul non littoral, et où le volume de touriste est le plus faible, comprend une majorité d'étrangers, notamment une surreprésentation des Allemands. Tout au long de la saison, le tourisme étranger demeure particulièrement marqué sur la côte est allant de Bastia à Bonifacio. Il reste cependant plus modéré dans l'Extrême Sud (33 %). À l'ouest, la Balagne est le seul territoire à atteindre 40 % de touristes étrangers.

28 % des nuitées d'agrément en location de particulier à particulier

Avec 20,6 millions de nuitées, les touristes d'agrément représentent 68 % de la fréquentation globale. Leur part atteint même 72 % au printemps. Ils privilégient les hébergements marchands, notamment l'offre professionnelle (*définitions*). Les hôtels sont davantage utilisés au printemps, les campings prédominent l'été. En arrière saison, la fréquentation des hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) s'équilibre.

Toutefois, les locations de particulier à particulier recueillent 28 % des nuitées, avec un poids maximum en été : 32 %.

Le choix du type d'hébergement dépend de la nationalité. Ainsi, quelle que soit la saison, Allemands et Néerlandais optent pour les campings (une nuitée sur deux). Les Italiens recherchent aussi ces hébergements de plein air (38 % des nuitées) ainsi que les villages de vacances et résidences de tourisme. Belges, Scandinaves, Suisses et Anglais vont davantage dans les hôtels. Les Français, sur l'ensemble de la saison, passent principalement leurs nuitées en location de particulier à particulier (33 %), ainsi qu'en camping (21 %) et en autres hébergements collectifs de tourisme (20 %).

Le type d'hébergement est aussi fonction de l'offre de la région. Les hôtels occupent une place plus importante dans les régions à dominante urbaine (région ajaccienne et Bastia-Cap Corse). Les campings sont le plus souvent utilisés en Plaine Orientale (40 % des nuitées). Enfin, les locations de particulier à particulier dominant en région ajaccienne et dans l'Extrême Sud où elles regroupent respectivement 35 % et 34 % des nuitées passées sur ces territoires (*figure 5*). Les voyageurs professionnels, plus marginaux (5 % des nuitées), fréquentent en majorité les hébergements marchands

professionnels (57 %) et principalement l'hôtel. Les locations de particulier à particulier et le non marchand prennent du poids l'été et en après saison, avec la présence de travailleurs saisonniers dans cette catégorie.

À l'opposé, le tourisme affinitaire, qui représente en moyenne 26 % des nuitées touristiques, soit 8 millions, utilise par définition de l'hébergement non marchand (amis, famille et résidence secondaire). Toutefois, en complément, 2 % de ses nuitées sont passées dans de l'hébergement marchand. La part du tourisme affinitaire est plus élevée en saison et en après saison qu'au printemps. La diaspora, qui rentre passer ses vacances sur l'île, génère en effet de nombreuses nuitées dans la famille en haute saison (près de 2 millions) ; la fréquentation des résidences secondaire augmente à l'été et à l'automne (1,5 et 1,2 million de nuitées).

Des séjours plus courts au printemps

La durée moyenne des séjours varie selon la période de la saison, le type de touriste et d'hébergement.

C'est en avant saison que les séjours sont en moyenne les plus courts (9 nuits) en raison notamment de la présence de nombreux ponts qui favorisent les séjours limités dans le temps : 22 % des séjours durent 4 nuits ou moins (*figure 6*). C'est aussi sur cette période que les séjours à l'hôtel sont les plus fréquents. Les voyageurs d'agrément privilégient toutefois les séjours d'une semaine (durée de 7 nuits).

En été, les séjours de deux semaines des touristes d'agrément deviennent aussi nombreux que ceux d'une semaine. Leur fréquence augmente aussi fortement chez les touristes affinitaires. Les séjours les plus longs, ceux en campings et en location, sont plus courants. La durée moyenne des séjours s'élève à 13 nuits.

En après saison, les séjours redeviennent centrés sur la semaine et les courts séjours moins nombreux qu'au printemps. La durée moyenne reste élevée (13 nuits). On y trouve notamment les nuitées d'été des longs séjours en résidences secondaires et des saisonniers partis à l'automne.

Les séjours en hébergement marchand sont généralement réservés avant l'arrivée. C'est le cas de 75 % des séjours professionnels et de 85 % des séjours d'agrément ; 40 % des séjours d'agrément sont même réservés plus de trois mois à l'avance. Quand il s'agit de location de particulier à particulier, ces réservations très anticipées concernent 52 % des séjours.

Dans l'hébergement marchand professionnel, 28 % des séjours sont réservés directement auprès de l'hébergeur, 23 % se font par Booking et 17 % par une agence de voyage. Pour les locations de particulier à

particulier, les sites de location en ligne tels que AirBnb, Abritel, Homelidays dominent : 44 % des séjours sont réservés ainsi.

Peu de changements de lieu de séjour et d'activités payantes

Le tourisme itinérant est faible : 69 % des touristes dorment dans une seule région de l'île. C'est logiquement plus souvent le cas des touristes affinitaires et professionnels (87 % et 78 %). Mais c'est aussi le cas de 64 % des touristes d'agrément. Seuls 11 % d'entre eux dorment dans quatre régions ou plus. Les touristes en location de particulier à particulier sont les plus sédentaires : les trois quarts ne dorment que dans un territoire.

Les touristes résidant principalement en région Centre Corse sont les seuls à favoriser l'itinérance : 70 % dorment dans plus d'un territoire. En revanche, les trois quarts de ceux ayant choisi la Balagne, la région ajaccienne, la Castagniccia ou l'Extrême Sud ne changent pas de lieu de résidence.

Pourtant, les touristes disposent largement de moyens de locomotion : 51 % bénéficient d'une voiture personnelle et 28 % en louent une. En outre, 4 % utilisent un camping-car ou un véhicule aménagé. Les personnes arrivant en bateau viennent logiquement plus souvent avec leur voiture personnelle (80 %). Mais les personnes utilisant la voie aérienne déclarent à 60 % louer une voiture. Elles optent aussi pour le taxi (6 %) et le car (9 %).

Le tourisme en Corse reste largement un tourisme de découverte des richesses naturelles de l'île. La pratique d'activités payantes est modérée : 44 % des touristes déclarent n'en avoir fait aucune et 28 % un seul type, essentiellement en lien avec de la visite du patrimoine naturel comme des excursions en bateau ou en train.

Des touristes globalement satisfaits

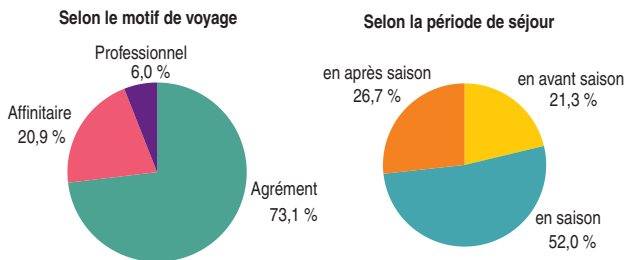
Les touristes dans leur ensemble déclarent à 92 % être satisfaits du rapport qualité/prix de leur séjour (*figure 7*). En particulier, 36 % se disent très satisfaits.

Le coût de la restauration les contente le moins : 69 % de satisfaits et 6 % de « pas du tout satisfaits ». Le coût du transport vient ensuite : 72 % le jugent satisfaisant et 5 % pas du tout.

L'hébergement tire son épingle du jeu avec 81 % de satisfaction pour son coût et 91 % pour sa qualité. Il en est de même pour l'accueil de la destination dont 89 % sont contents.

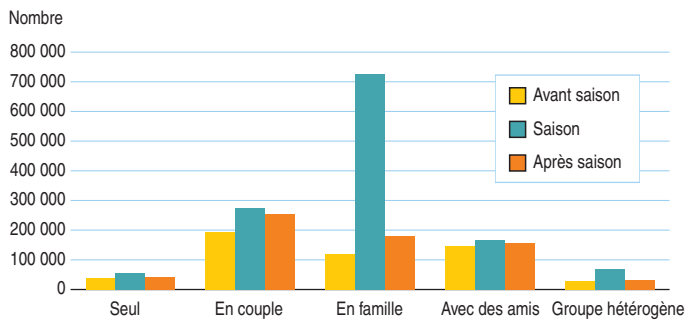
En lien avec ce niveau de satisfaction, 45 % des touristes indiquent vouloir revenir en Corse contre 15 % qui ne l'envisagent pas. Toutefois, 40 % ne se prononcent pas. ■

1 Répartition des touristes selon leur motif de voyage et leur période de séjour



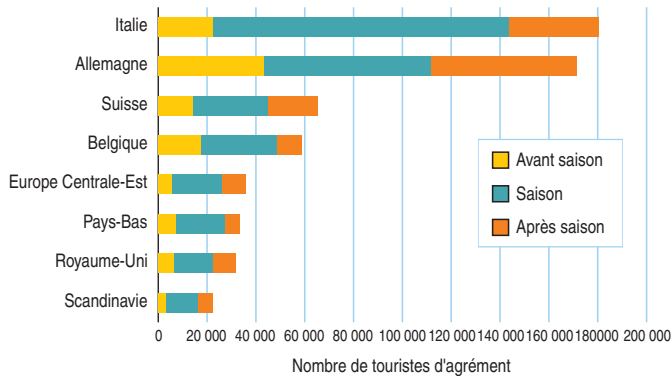
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

2 Touristes selon le type du groupe et la période de séjour



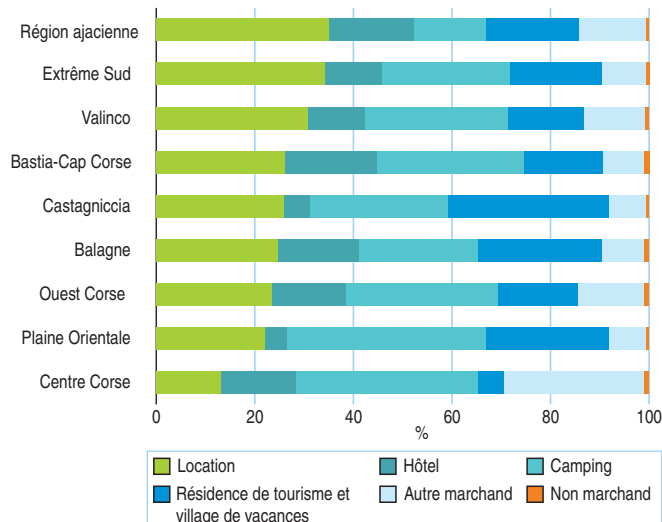
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

3 Principales nationalités des touristes d'agrément étrangers selon leur période de séjour



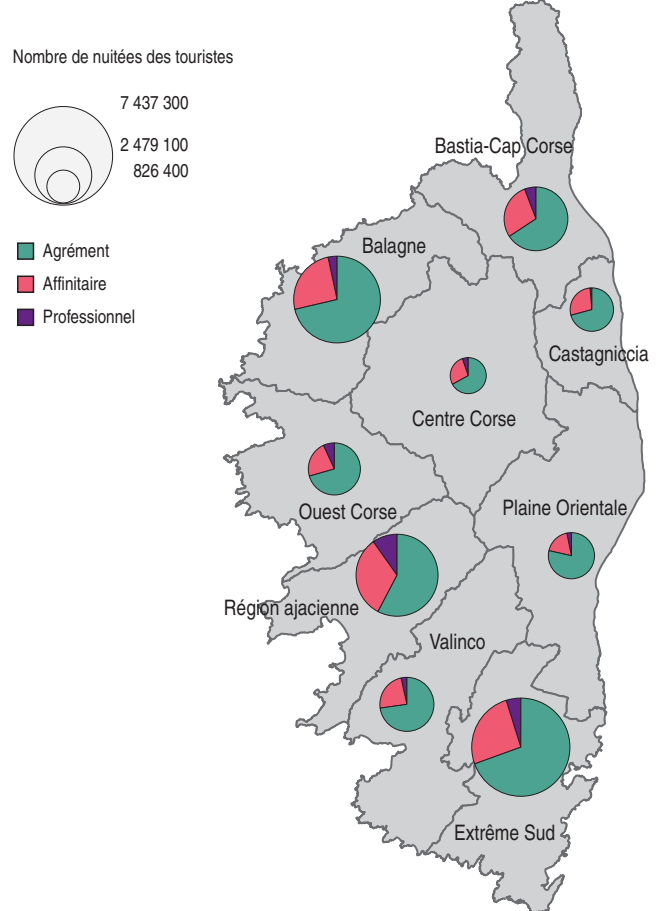
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

5 Répartition des nuitées d'agrément par région selon le type d'hébergement principal



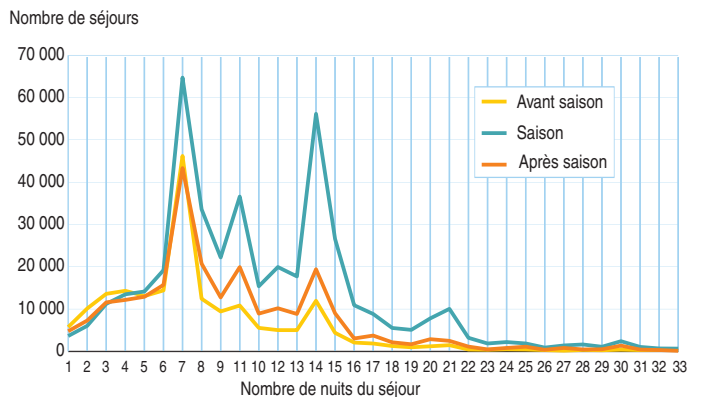
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

4 Nuitées par région selon le motif de voyage



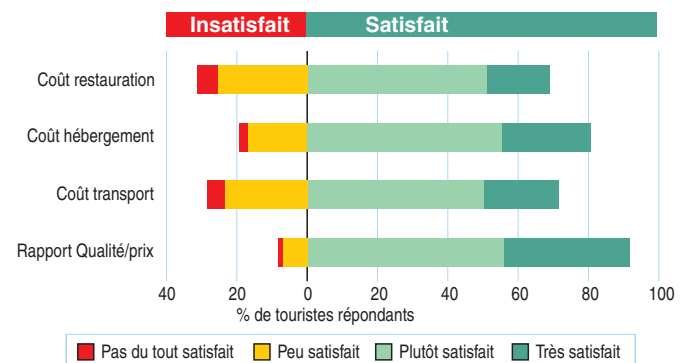
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

6 Durées de séjours en fonction des périodes



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

7 Niveau de satisfaction des touristes



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

Avant saison : un demi-million de touristes pour 5 millions de nuitées, essentiellement dans l'hébergement professionnel

En avant saison, 558 000 touristes séjournent en Corse, sept sur dix dans le cadre d'un séjour d'agrément. Ce sont essentiellement des groupes de plus de 50 ans qui viennent sur l'île pour la première fois. Les deux tiers sont français et les étrangers sont en majorité originaires d'Allemagne et d'Italie. Les touristes étrangers utilisent surtout les voies maritimes pour accéder à l'île alors que les Français arrivent davantage en avion. Ce tourisme d'agrément génère 3,4 millions de nuitées dont 79 % dans des hébergements marchands professionnels, le plus souvent en hôtels et campings. Les locations de particulier à particulier représentent 20 % des nuitées. Les séjours, fortement concentrés dans les deux régions les plus touristiques de l'île (Extrême Sud et Balagne), sont le plus fréquemment centrés sur une semaine. Leur réservation est quasi systématique. Malgré un fort taux de motorisation, ils sont 60 % à séjourner dans un seul territoire. Ils pratiquent peu d'activités payantes et repartent globalement satisfaits de leur séjour.

Le tourisme affinitaire, composé de 106 000 personnes, qui viennent chez des amis, au sein de la famille ou dans leur résidence secondaire, génère 1 million de nuitées. Ces touristes utilisent plus souvent l'avion et leurs séjours sont moins centrés sur la semaine.

La Corse accueille également 56 000 touristes professionnels pour 293 000 nuitées. Privilégiant l'avion, ces voyageurs, essentiellement français, restent majoritairement 4 nuits ou moins, le plus souvent dans la région ajaccienne.

Magali Bonnefont ; Aude Genovese-Bolley ; Barbara Luquet, Insee

En 2017, 558 000 touristes ont séjourné en Corse en avant saison (départs de Corse entre le 1^{er} mai et le 30 juin) pour un total de 4,8 millions de nuitées.

Parmi eux, 72 % ont effectué un séjour d'agrément et 19 % sont venus rendre visite à de la famille, des amis ou séjourner dans leur résidence secondaire (tourisme affinitaire) (*définitions*). Enfin, 9 % ont voyagé pour motif professionnel (*figure 1*).

Touristes d'agrément : une majorité de groupes de plus de 50 ans, primo-visiteurs

Les touristes d'agrément sont essentiellement des couples (39 % des touristes) et des groupes d'amis (27 %). Les personnes voyageant seules ou en famille sont minoritaires (*figure 2*). La moyenne d'âge du groupe est assez élevée. En particulier, les personnes voyageant entre amis et les couples ont majoritairement plus de 50 ans. Dans les familles, la moyenne d'âge diminue : deux tiers ont moins de 50 ans. Les moins de 25 ans sont peu fréquents.

Ces touristes viennent aux deux tiers de France (DOM compris), principalement de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), d'Île-de-France ou d'Auvergne-Rhône-Alpes (*figure 3*). Les touristes étrangers résident surtout en Allemagne et en Italie (*figure 4*).

Plus de la moitié des touristes d'agrément (56 %) visite la Corse pour la première fois depuis cinq ans. Seulement un quart est

venu au moins deux autres fois au cours des cinq dernières années.

Parmi ces touristes, six sur dix avaient choisi la France comme destination pour leurs vacances en été 2016 (76 % des Français contre 40 % des étrangers). Les touristes étrangers ont plus souvent été dans d'autres îles (10 % contre 4 % des Français), où dans un autre pays de Méditerranée (23 % contre 12 %).

Les touristes d'agrément disposent de revenus relativement importants. Les revenus du foyer se situent le plus souvent entre 2 500 et 4 000 euros mensuels. Les voyageurs avec des revenus supérieurs à 6 000 euros sont plus fréquemment étrangers (18 % contre 13 % des Français) (*figure 5*). En particulier, plus du tiers des Suisses et des Scandinaves déclare avoir un revenu supérieur à ce seuil. Ils ne sont que 9 % chez les Belges et 5 % pour les touristes venant de l'Europe de l'Est.

61 % des touristes d'agrément étrangers utilisent les transports maritimes

Un touriste d'agrément sur deux accède à l'île en bateau, 56 % via le port de Bastia. Ce sont trois touristes d'agrément sur dix qui transitent par ce port.

Quand ils voyagent en avion, c'est au contraire plus souvent via l'aéroport d'Ajaccio (41 %) et de Figari (25 %). 63 % de ces voyages aériens se font sur des compagnies hors de l'offre traditionnelle desservant l'île (Air Corsica, Air France et

HOP), sept fois sur dix sur Easy Jet et Volotea.

Le choix du mode de transport diffère selon la nationalité et le lieu de résidence. Ainsi, les touristes étrangers privilégient la voie maritime dans 61 % des cas. C'est l'option de la totalité des Italiens (99 %) et de la grande majorité des Allemands et des Néerlandais (70 %) (*figure 4*). À l'inverse, la plupart des Scandinaves, des Belges et des Anglais utilisent l'avion pour leur séjour en Corse.

Les Français arrivent moins souvent en bateau que les étrangers : 43 %. Ce mode de transport est surtout utilisé par les habitants de PACA, d'Occitanie et d'Auvergne-Rhône-Alpes (*figure 3*).

79 % des nuitées dans l'hébergement marchand professionnel

L'offre d'hébergement est multiple et variée. À l'hébergement marchand professionnel (hôtels, campings, résidences de tourisme, villages de vacances, gîtes ou chambres d'hôtes) s'ajoutent les locations de particulier à particulier qui constituent l'hébergement marchand non professionnel. Les 400 000 touristes d'agrément génèrent 3,4 millions de nuitées dans l'ensemble de ces hébergements.

Les hébergements marchands professionnels regroupent 79 % des nuitées (*figure 6*). Les hôtels à eux seuls en concentrent 26 %, suivis des campings (20 %).

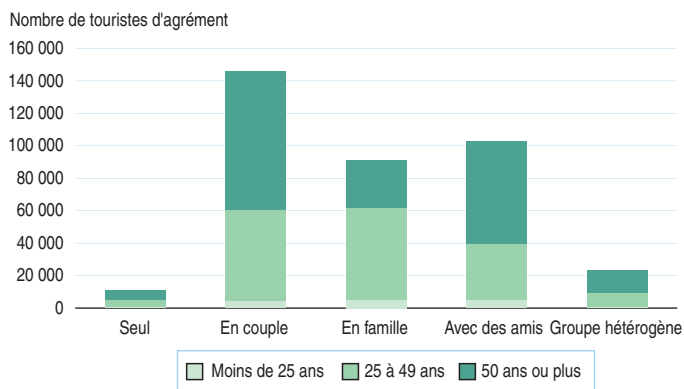
En mai et juin, les locations de particulier à

1 Données de cadrage de l'avant saison touristique

| | Agrément | Affinitaire | Professionnel | Ensemble |
|--|----------------|----------------|---------------|----------------|
| Nombre de touristes | 399 072 | 105 727 | 53 071 | 557 870 |
| Nombre de séjours | 131 655 | 47 833 | 19 283 | 198 771 |
| Nombre de nuitées | 3 412 002 | 1 052 589 | 293 003 | 4 757 594 |
| En hébergements marchands professionnel (%) | 78,7 | 3,4 | 72,6 | 61,7 |
| En hébergements marchands non professionnel (location de particulier à particulier)(%) | 20,4 | 0,1 | 6,8 | 15,0 |
| En hébergements non marchands (%) | 0,9 | 96,5 | 20,6 | 23,3 |

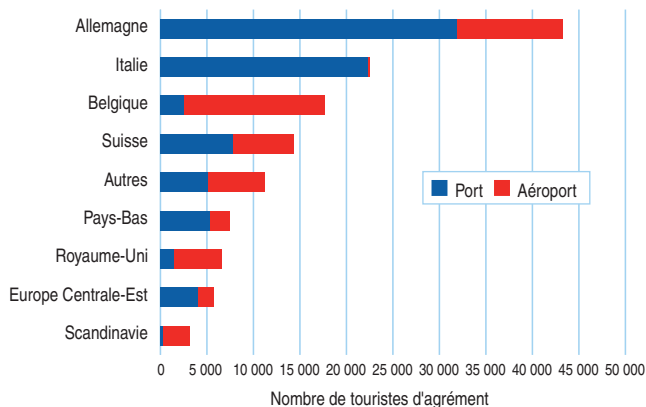
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

2 Touristes d'agrément selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



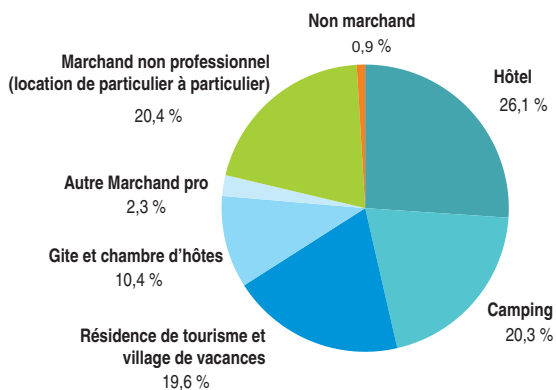
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

4 Touristes d'agrément étrangers selon leur nationalité et leur mode de transport



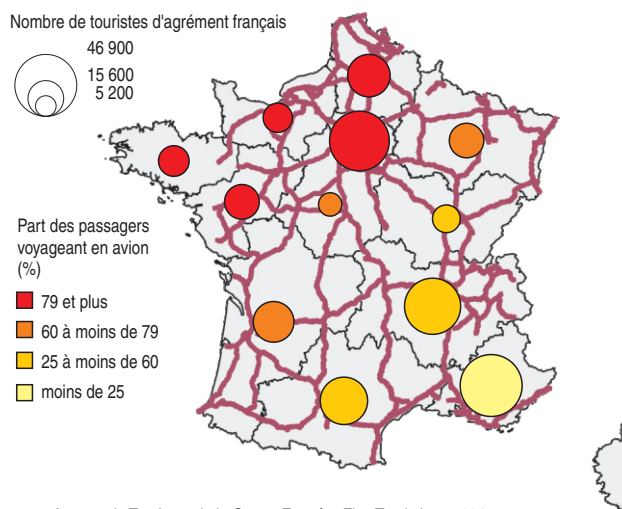
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

6 Répartition des nuitées des touristes d'agrément selon le type d'hébergement principal occupé



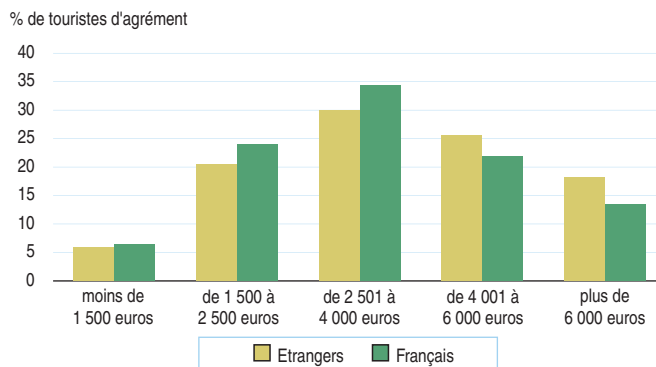
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

3 Touristes d'agrément français selon leur région de résidence et leur mode de transport



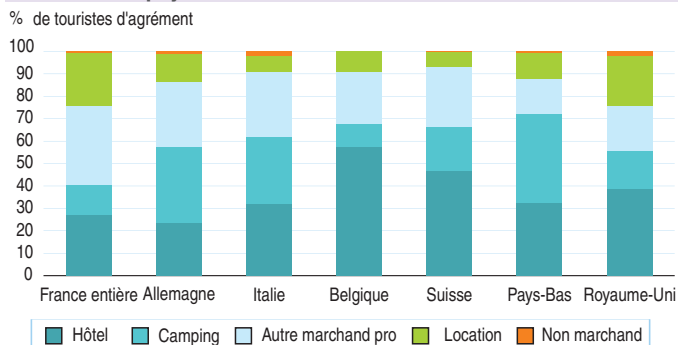
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

5 Revenus mensuels du foyer des touristes d'agrément selon leur nationalité



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

7 Mode d'hébergement principal des touristes d'agrément selon leur pays de résidence



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

particulier représentent donc 20 % des nuitées.

Le choix du mode d'hébergement est variable selon la nationalité des touristes (figure 7). Les Allemands et les Néerlandais privilégient les campings alors que les autres nationalités étrangères logent le plus souvent en hôtel. Les Français préfèrent les autres types d'hébergements marchands. Ils sont aussi, avec les Anglais, ceux qui fréquentent le plus les locations de particulier à particulier.

L'Extrême Sud et la Balagne sont les deux principales régions touristiques de l'île. Elles accueillent respectivement un quart et un cinquième des nuitées d'agrément (figure 8). La région ajaccienne et celle de Bastia-Cap Corse en concentrent un quart à elles deux. Les cinq régions restantes n'accueillent que trois nuitées sur dix.

Les Français sont majoritaires dans toutes les régions sauf en Centre Corse où les étrangers sont prédominants et les Allemands surreprésentés (figure 9).

La présence de touristes étrangers est globalement plus élevée sur la côte est (de Bastia à Bonifacio), notamment choisie par les deux tiers des Néerlandais et des Italiens et plus de la moitié des Belges. Ces derniers logent principalement dans l'Extrême Sud. La Balagne abrite aussi une part plus importante d'étrangers. Spécifiquement, 61 % des Scandinaves choisissent cette région comme près de 30 % des Allemands et des Britanniques.

Des séjours d'une semaine réservés en amont

En avant saison, la durée moyenne des séjours d'agrément atteint près de 9 nuits.

Le séjour le plus fréquent reste toutefois celui de 7 nuits : 29 % des séjours demeurent calés sur une semaine, notamment chez les passagers aériens (36 %) (figure 10). Quel que soit le mode d'accès à l'île, seuls 15 % des séjours comportent 4 nuits ou moins et 9 % comprennent 15 nuitées ou plus.

Ces durées de séjour varient selon le type d'hébergement. Les séjours les plus longs sont ceux passés en camping (près de 10 nuits en moyenne), suivis de ceux en location de particulier à particulier (9 nuits) ou en village de vacances et résidence de tourisme (8 nuits). En revanche, les séjours hôteliers sont plus courts (6 nuits en moyenne).

Ainsi, les durées moyennes de séjour sont plus courtes dans les régions les plus urbaines d'Ajaccio et de Bastia-Cap Corse où les nuitées en hôtel prédominent (figure 8). Les séjours sont plus longs sur la plaine orientale où hôtellerie de plein air, résidence de tourisme et village de vacances affichent le plus grand nombre de nuitées. Dans l'Extrême Sud, les nuitées dans des

locations de particulier à particulier sont plus fréquentes (28 %).

Bien qu'en cette période les structures ne soient pas complètes, 84 % des séjours sont réservés avant l'arrivée. Ainsi, 33 % des réservations sont réalisées plus de trois mois à l'avance. Cette proportion atteint 38 % lorsque le séjour est centré sur de la location de particulier à particulier. Le séjour sans réservation est le plus souvent effectué dans l'hébergement marchand professionnel. Les réservations de dernière minute, faites moins d'un mois avant le départ, sont rares.

Le canal de réservation dépend aussi beaucoup du choix de l'hébergement (figure 11). Un quart des séjours est réservé directement auprès de l'hébergeur, qu'il soit professionnel ou non. Les agences de voyage demeurent un intermédiaire important pour les hébergements professionnels (23 %). Les sites de location en ligne représentent une part prépondérante des réservations de particulier à particulier : 35 % de location via Airbnb, Abritel, Homelidays...

Un seul lieu de séjour et une faible pratique d'activités payantes

Le tourisme itinérant reste faible chez les touristes d'agrément : 60 % dorment dans une seule région durant leur séjour et seulement 24 % utilisent des hébergements dans trois zones ou plus.

L'itinérance est, en moyenne, plus faible chez les touristes faisant le choix de la location de particulier à particulier : 73 % restent dormir dans la même région. Dans l'hébergement marchand professionnel, les comportements sont très variables : les touristes logeant en résidence de tourisme, village de vacances sont les moins mobiles, alors que ceux qui choisissent l'hôtel, les campings ou les gîtes sont 50 % à changer de région durant leur séjour.

Les étrangers, à l'exception des Scandinaves, sont globalement plus mobiles que les Français. Les Néerlandais et les Belges sont les touristes les plus itinérants (65 % et 58 %).

Les touristes résidant principalement en Centre Corse sont les plus mobiles (87 %), ainsi que, dans une moindre mesure, ceux séjournant en région Ouest Corse (54 %). À l'opposé, c'est en Balagne, dans l'Extrême Sud et en région ajaccienne que l'on retrouve les personnes les plus sédentaires. Pourtant, la plupart des touristes dispose d'un moyen de locomotion, qu'il s'agisse de leur voiture (33 %), d'un véhicule de location (34 %), d'un deux roues (5 %) et d'un camping-car ou véhicule aménagé (5 %). En outre, 13 % déclarent avoir utilisé un car (voyages de groupes).

Parmi les personnes venant en bateau, 64 % ont leur voiture personnelle. La même proportion des personnes arrivant par avion

déclare toutefois avoir loué un véhicule.

Durant leur séjour, les touristes ne pratiquent en moyenne qu'un seul type d'activité payante. Plus précisément, 40 % d'entre eux n'ont fait aucune activité et 34 % en ont fait une seule, le plus souvent en lien avec des visites du patrimoine naturel (6 fois sur 10). Lorsqu'ils ont effectué deux types d'activités, c'est quatre fois sur dix une combinaison patrimoine naturel et culturel. Enfin, ils sont moins de 8 % à avoir pratiqué trois types d'activités payantes ou plus.

Des touristes d'agrément globalement satisfaits

Globalement, les touristes sont satisfaits de leur séjour (figure 12). En effet, les répondants indiquent à 94 % être satisfaits ou très satisfaits du rapport qualité/coût de leur voyage en Corse ; 36 % sont même très satisfaits et moins de 1 % ne le sont pas du tout.

Le coût de la restauration recueille le moins d'avis positifs (74 %) et le plus grand nombre d'insatisfaits (5 %).

Les touristes sont à 81 % satisfaits du coût du transport. Les passagers des compagnies aériennes non traditionnelles jugent mieux le coût de leur transport que les autres.

Le coût et la qualité de l'hébergement sont estimés satisfaisants à 89 % et 94 %. L'accueil sur la destination contente également les visiteurs (93 %).

Ainsi, le jour de leur départ, 45 % des touristes indiquent vouloir revenir (certainement ou probablement) en Corse contre seulement 12 % qui ne l'envisagent pas. Toutefois, une forte proportion ne se prononce pas (43 %).

Mais aussi 106 000 touristes affinitaires...

En avant saison, en plus des touristes d'agrément, 106 000 personnes se rendent sur l'île dans leur famille (41 %), pour visiter des amis (32 %) ou pour profiter de leur résidence secondaire (26 %). Ce sont des touristes affinitaires (définitions). En outre, 1 % vient dans le cadre d'un échange d'appartement.

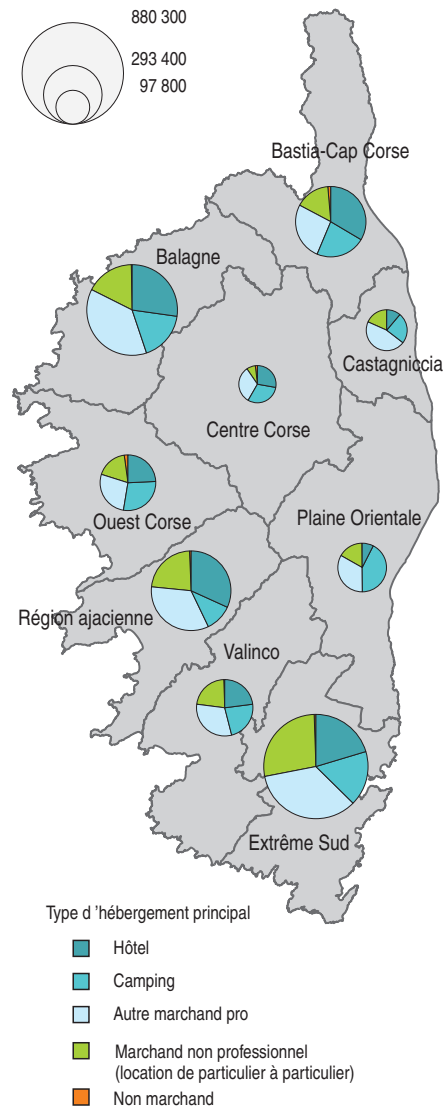
Ce sont essentiellement des Français (85 %). La moitié vient de PACA et d'Île-de-France. Les 16 000 étrangers sont le plus souvent italiens (33 %).

Quatre touristes affinitaires sur dix voyagent en couple. Ils viennent plus souvent seuls que les touristes d'agrément (15 % contre 3 %) et moins souvent avec des amis (15 % contre 27 %). Comme les voyageurs d'agrément, ils sont en majorité âgés de 50 ans ou plus (figure 13).

Les touristes affinitaires se rendent assez régulièrement en Corse. Au cours des cinq dernières années, ils sont quatre sur dix à

8 Nuitées d'agrément par région selon le type d'hébergement principal

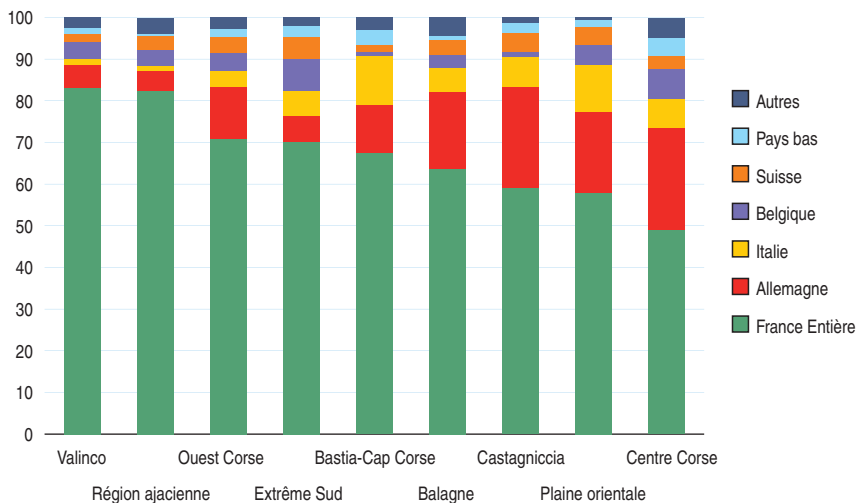
Nombre de nuitées des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

9 Répartition des touristes d'agrément selon leur nationalité et la région principale de séjour

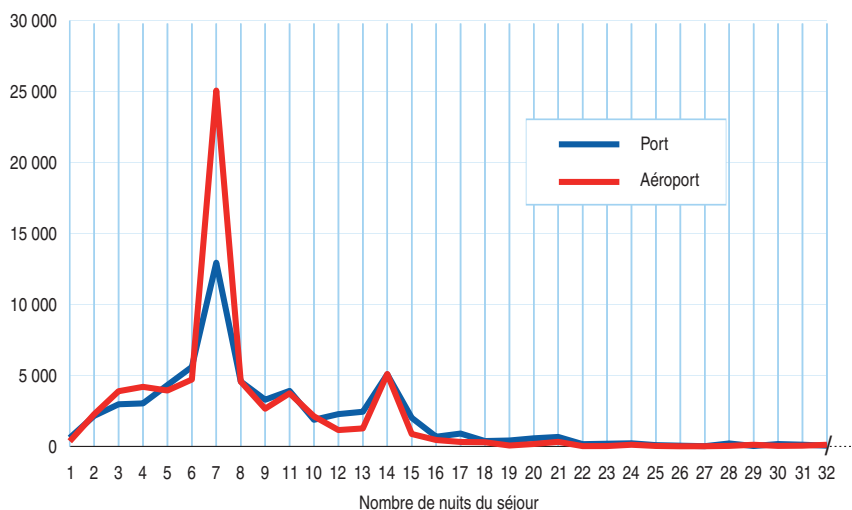
% des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

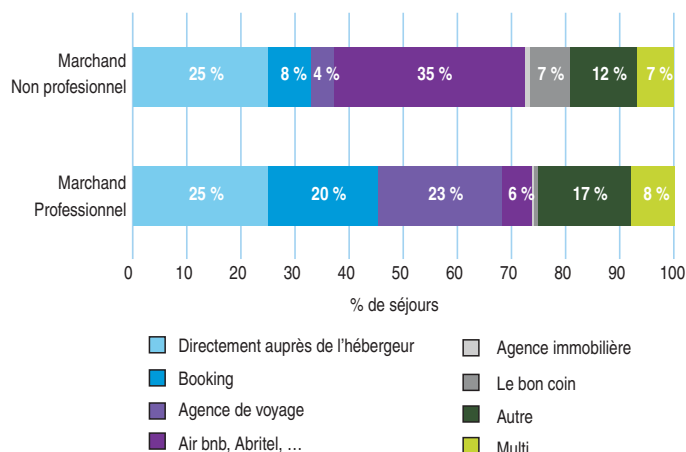
10 Durée des séjours des touristes d'agrément selon le mode d'accès à l'île

Nombre de séjours



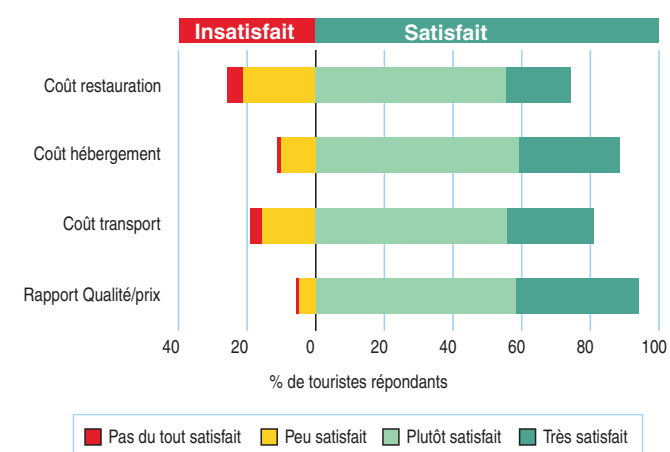
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

11 Mode de réservation des séjours des touristes d'agrément selon le mode d'hébergement principal (hors pas de réservation)



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

12 Niveau de satisfaction des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

venir en moyenne au moins une fois par an. Seuls deux sur dix viennent pour la première fois en 2017. Les occupants de résidences secondaires sont les plus fidèles : 80 % déclarent être venus au moins 6 fois dans les cinq dernières années (*figure 14*).

Ces touristes disposent d'un pouvoir d'achat similaire à celui des touristes d'agrément : sept sur dix ont des revenus supérieurs à 2 500 euros mensuels. Ce sont les résidents secondaires qui ont les revenus les plus élevés (*figure 15*).

Les touristes affinitaires arrivent un peu plus souvent par la voie aérienne que les touristes d'agrément (57 % soit + 6 points). Ils utilisent alors en majorité l'offre des compagnies traditionnelles (54 %). Presque tous ont un moyen de locomotion, sept fois sur dix une voiture personnelle, mais ils louent aussi un véhicule deux fois sur dix.

... pour 1 million de nuitées

Le tourisme affinitaire génère 1 million de nuitées sur l'île dont 39 % sont passées en famille, 30 % dans des résidences secondaires et 27 % chez des amis. En complément de ces nuitées, de nature non marchande, ils fréquentent ponctuellement des hébergements marchands : 37 000 nuitées dont 78 % dans des hôtels (*figure 16*).

Ils logent le plus souvent en région ajaccienne et en Balagne (respectivement 23 % et 21 % des nuitées). Ceux qui vont dans leur famille sont surreprésentés dans la région ajaccienne et celle du Valinco, alors que les nuitées en résidences secondaires dominent dans l'Ouest Corse et en Castagniccia.

Les séjours affinitaires sont moitié moins centrés sur la semaine que les séjours d'agrément. Seulement 15 % durent 7 nuits au profit de séjours plus courts (22 % durent 4 nuits ou moins) mais aussi plus longs

(17 % ont 15 nuits ou plus). En particulier, un quart des séjours en résidence secondaire dure plus de 15 jours.

Les touristes affinitaires font moins d'activités payantes que les touristes d'agrément : 62 % n'en font aucune et 23 % un seul type. Celles-ci restent tournées majoritairement vers les visites de patrimoine naturel. Viennent ensuite les activités sportives de pleine nature (accrobranche, canyoning, randonnée avec guide...) et les visites de patrimoine culturel.

et 53 000 touristes professionnels...

Durant cette avant saison, 53 000 voyageurs ont séjourné sur l'île pour un motif professionnel. Cela va du séminaire à la rencontre de clients ou de fournisseurs et concerne également les salariés venus travailler sur un chantier, se déplaçant pour une réunion, un rendez-vous d'embauche ou un contrat de courte durée dans une entreprise.

Ainsi, plus de la moitié des touristes professionnels voyage avec des collègues et le quart se déplace seul (*figure 17*).

Logiquement, six touristes professionnels sur dix ont entre 25 et 49 ans et ce sont essentiellement des Français (87 %) : 29 % viennent de PACA, 16 % d'Île-de-France et 16 % d'Occitanie. Parmi les étrangers, 21 % sont Italiens. Ce sont plutôt des personnes avec des revenus élevés, représentatives de catégories sociales supérieures : les trois quarts gagnent plus de 2 500 euros mensuels. Ils sont en outre 40 % à venir en Corse pour la première fois depuis cinq ans, alors qu'en moyenne, 22 % s'y déplacent au moins une fois par an.

Ces voyages sont fortement polarisés sur Ajaccio (62 %) et ils privilégient l'avion et surtout les compagnies traditionnelles (72 %). Corollaire de cette prépondérance

de l'aérien, seuls 26 % d'entre eux viennent avec leur voiture personnelle. Toutefois, 28 % en louent une et 13 % utilisent les services de taxi.

Ce tourisme d'affaires génère 293 000 nuitées essentiellement en hébergement marchand professionnel, le plus souvent en hôtel (*figure 18*). Toutefois, 20 % des nuitées sont passées dans le non marchand, en particulier chez des amis ou de la famille. Les voyageurs professionnels italiens choisissent majoritairement cet hébergement.

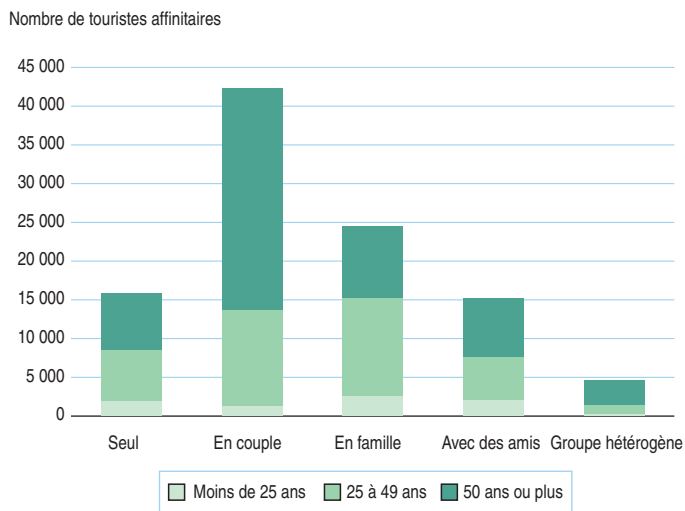
Parmi les séjours en hébergement marchand, 23 % n'ont pas fait l'objet de réservation et 39 % ont été réservés dans le mois précédant l'arrivée sur l'île. Cette réservation a été faite le plus souvent directement auprès de l'hébergeur ou par Booking.

La durée de séjour des voyageurs professionnels est plus courte que pour les autres types de touristes : les deux tiers restent 4 nuits ou moins. En lien avec ces durées de séjour très courtes, ils sont peu nombreux à dormir dans plusieurs régions : 18 %. Ils séjournent prioritairement dans la région ajaccienne. C'est le cas d'un professionnel français sur deux. A contrario, un travailleur italien sur trois loge en région de Bastia-Cap Corse.

Un touriste professionnel sur deux déclare avoir pratiqué une activité de loisir payante. C'est le plus souvent un seul type d'activité qui est choisi : visite du patrimoine naturel ou nautisme.

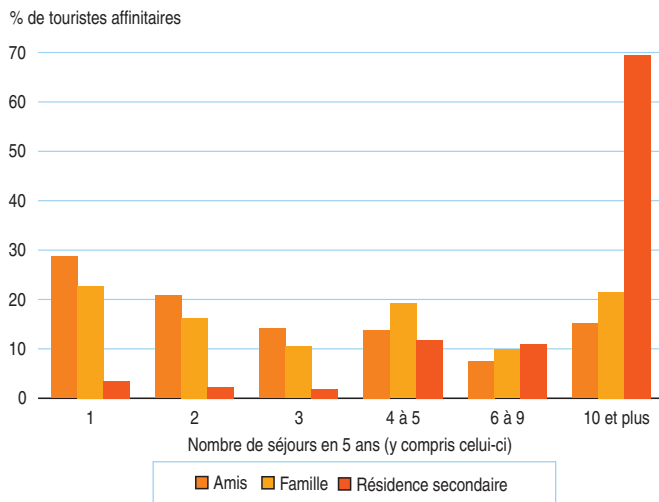
Les touristes professionnels sont autant satisfaits que les touristes d'agrément du rapport qualité prix de leur séjour (92 %). En revanche, leur niveau de satisfaction est plus faible en ce qui concerne les prix des transports et de la restauration (respectivement 71 % et 70 %). La qualité de l'accueil et de l'hébergement sont mieux notés (94 %). ■

13 Touristes affinitaires selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



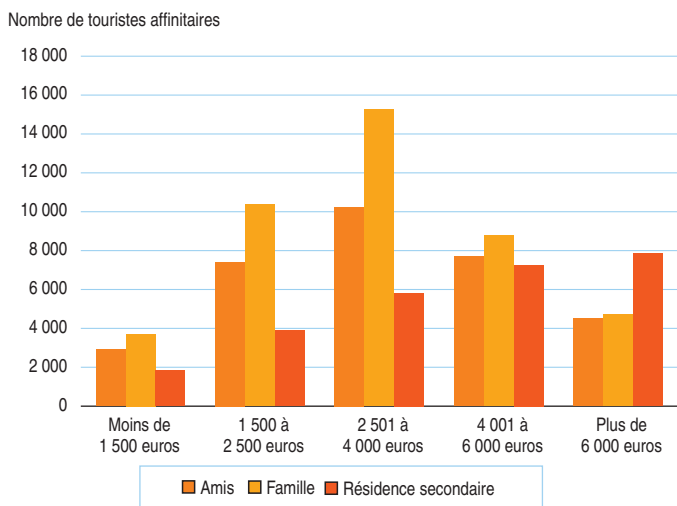
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

14 Répartition des touristes affinitaires selon le nombre de séjours en Corse sur les cinq dernières années et le type d'hébergement



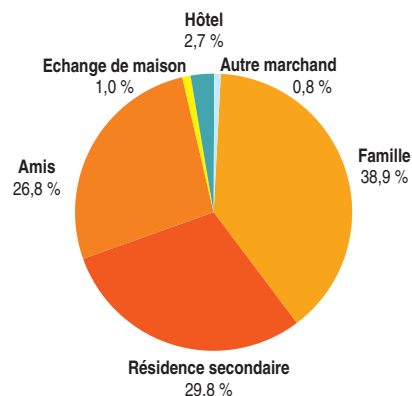
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

15 Touristes affinitaires selon le revenu du foyer et le type d'hébergement



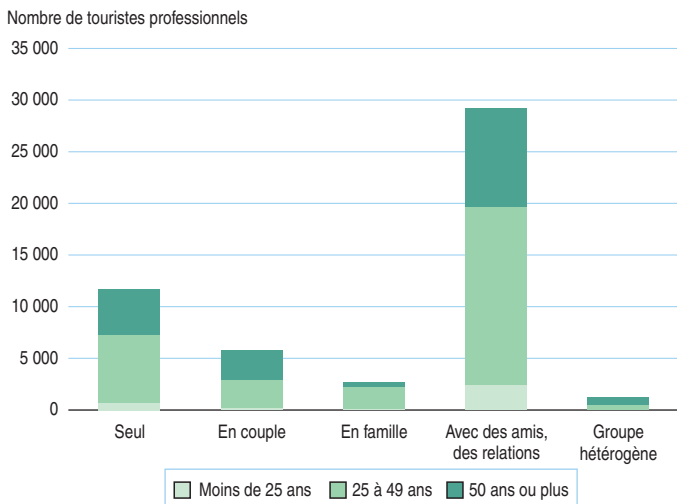
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

16 Répartition des nuitées des touristes affinitaires selon le type d'hébergement principal occupé



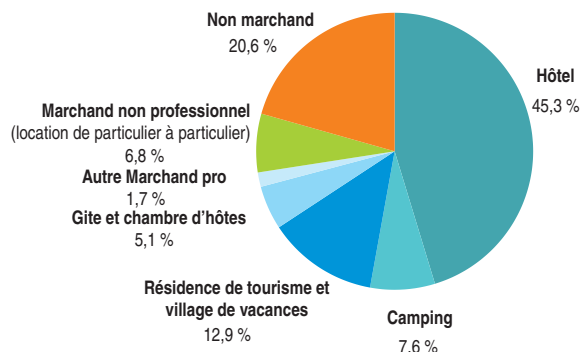
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

17 Voyageurs professionnels selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

18 Répartition des nuitées des voyageurs professionnels selon le type d'hébergement occupé



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

Pleine saison : 1,4 million de touristes, en majorité des familles

Au cœur de l'été, la Corse accueille 1,4 million de touristes, les trois quarts pour un séjour d'agrément. Ces derniers sont majoritairement des Français arrivés en famille. Ils sont plutôt fidèles à la destination Corse, plus de la moitié y sont déjà venus. Ces touristes du plein été utilisent plutôt le bateau pour accéder à l'île. Ils génèrent 12 millions de nuitées dont 67 % passées dans des hébergements marchands professionnels. Avec 32 % des nuitées, les locations de particulier à particulier sont plus fréquentes qu'au printemps et ont notamment la préférence des Français. L'été, les séjours s'allongent (12 nuits en moyenne), en lien avec la plus forte fréquentation des campings, résidences de tourisme/villages de vacances et locations de particulier à particulier. La fréquentation reste très centrée sur les principales régions touristiques de l'île (Extrême Sud, Balagne, région ajaccienne, Bastia-Cap Corse). L'itinérance est faible, les touristes ayant tendance à passer toutes leurs nuitées dans le même territoire.

La fréquentation de l'été est aussi le fait de 300 000 touristes affinitaires qui génèrent 4,6 millions de nuitées, le plus souvent passées dans de la famille, en lien avec les vacances de la diaspora. Leur durée de séjour s'allonge et dépasse 15 jours en moyenne. La moitié ne pratique aucune activité payante.

Les touristes professionnels sont moins nombreux en été. Ils sont 47 000 et génèrent 490 000 nuitées, essentiellement marchandes. Ce sont les seuls à privilégier l'avion en pleine saison.

Magali Bonnefont ; Aude Genovese-Bolleyn ; Barbara Luquet, Insee

En 2017, 1,4 million de touristes ont séjourné en Corse en pleine saison (départs de Corse entre le 1^{er} juillet et le 31 août) pour un total de 17,1 millions de nuitées dont 1,6 million passées avant le 1^{er} juillet (9 %). En cette période d'été, les touristes d'agrément (75 %) et affinitaires (22 %) prédominent (*définitions*), alors que les voyageurs professionnels sont peu nombreux (*figure 1*).

1 million de touristes d'agrément, six fois sur dix en famille

L'été, la Corse accueille 1 million de touristes d'agrément. En cette période de grandes vacances, ce sont essentiellement des familles (60 %) et des couples (21 %). La proportion de séjours entre amis est plus restreinte (11 %) et les personnes voyageant seules sont très peu nombreuses (*figure 2*). Ainsi, la moyenne d'âge du groupe baisse. Les plus de 50 ans, prédominants avant l'été, ne représentent plus que 26 % des voyageurs contre 66 % pour les 25-50 ans. Ces touristes viennent à 66 % de France, toujours principalement d'Île-de-France (18 %), Auvergne-Rhône-Alpes (17 %) et de Provence-Alpes-Côte d'Azur (14 %) (*figure 3*). La part des résidents de PACA est beaucoup plus faible qu'au printemps (21 %), au profit des deux autres régions. Avec l'été, la proportion d'étrangers augmente légèrement (34 %). Les Italiens deviennent la première nationalité étrangère (35 %) suivis des Allemands (20 %) (*figure 4*). Ainsi, si ces deux nationalités représentent toujours un étranger sur deux, leur part respective s'inverse par rapport à l'avant saison.

Les touristes de juillet-août sont en majorité fidèles à la destination Corse : 53 % y sont déjà venus et 29 % au moins 3 fois. Les Français sont plus fidèles que les étrangers (respectivement 58 % et 44 %). En avant saison, seuls 44 % des visiteurs connaissaient déjà l'île.

Ces touristes disposent de revenus encore plus importants qu'en début de saison. Si les revenus du foyer les plus fréquents se situent toujours entre 2 500 et 4 000 euros mensuels, les groupes avec des revenus allant de 4 000 à 6 000 euros sont quasiment aussi nombreux. De plus, 20 % des voyageurs déclarent des revenus supérieurs à 6 000 euros. Dans cette tranche, l'écart entre étrangers et Français se réduit, du fait en particulier du poids des Italiens, dont la structure de revenu est plus modeste (*figure 5*).

Au cœur de l'été, le bateau est privilégié pour accéder à l'île

Au cœur de l'été, 64 % des touristes d'agrément accèdent à l'île en bateau, contre la moitié au printemps. Le port de Bastia prédomine toujours dans ces rotations. Quand ils arrivent en avion, c'est au contraire plus souvent par Ajaccio (35 %) ou Bastia (29 %). Figari, second aéroport au printemps occupe l'été la troisième place avec 25 % de la fréquentation. La part des voyages en dehors de l'offre traditionnelle desservant l'île (Air Corsica, Air France et HOP) baisse. Elle s'établit à 58 % contre 63 % en avant saison mais reste très concentrée sur les compagnies Easy Jet et Volotea. En moyenne, 55 % des Français arrivent en

bateau, soit 12 points de plus qu'au printemps. Ce mode de transport est notamment utilisé par les trois quarts des habitants des régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie (*figure 3*). L'été, les étrangers privilégient encore plus la voie maritime (7 sur 10), avec la forte présence des Italiens qui l'utilisent en quasi-totalité. Le bateau est aussi emprunté par près de 80 % des touristes venant d'Allemagne, d'Europe centrale et des Pays-Bas. En revanche, Anglais, Belges et Scandinaves continuent en majorité à utiliser l'avion pour leur séjour en Corse.

Un tiers des nuitées d'agrément en location de particulier à particulier

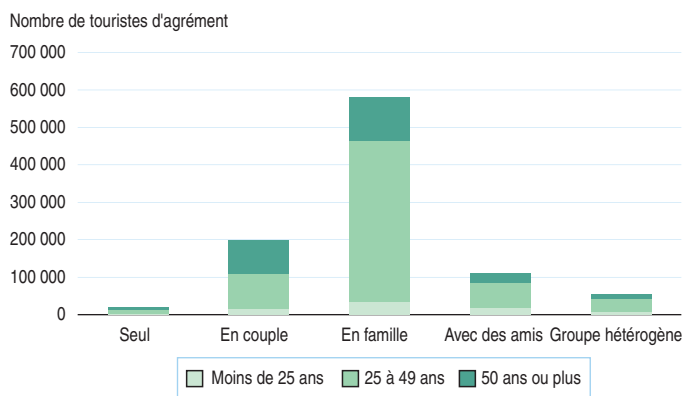
Ce million de touristes d'agrément génère 12 millions de nuitées sur l'île. Elles sont concentrées à 67 % dans l'hébergement marchand professionnel (*figure 6*). C'est toutefois moins qu'au printemps (79 %). Cette moindre fréquentation se fait au profit des locations de particulier à particulier qui occupent une place plus importante l'été avec 32 % des nuitées d'agrément contre 20 % en avant saison. Au sein même de l'hébergement marchand professionnel, la fréquentation par type d'établissement diffère également de celle de l'avant saison. Avec les beaux jours, les campings deviennent prédominants (30 % des nuitées), suivis des autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT : 19 %). Les hôtels ne totalisent plus que 10 % des nuitées d'agrément alors qu'ils enregistrent la meilleure fréquentation en avant saison. Encore plus qu'au printemps, les Allemands et les Néerlandais plébiscitent les campings

1 Données de cadrage de l'avant saison touristique

| | Agrément | Affinitaire | Professionnel | Ensemble |
|--|------------|-------------|---------------|------------|
| Nombre de touristes | 1 017 865 | 300 356 | 46 593 | 1 364 814 |
| Nombre de séjours | 309 529 | 116 293 | 14 755 | 440 577 |
| Nombre de nuitées | 11 999 598 | 4 627 589 | 489 669 | 17 116 856 |
| En hébergements marchands professionnel (%) | 67,1 | 1,6 | 61,1 | 49,2 |
| En hébergements marchands non professionnel (location de particulier à particulier)(%) | 31,7 | 0,3 | 16,5 | 22,8 |
| En hébergements non marchands (%) | 1,2 | 98,1 | 22,4 | 28,0 |

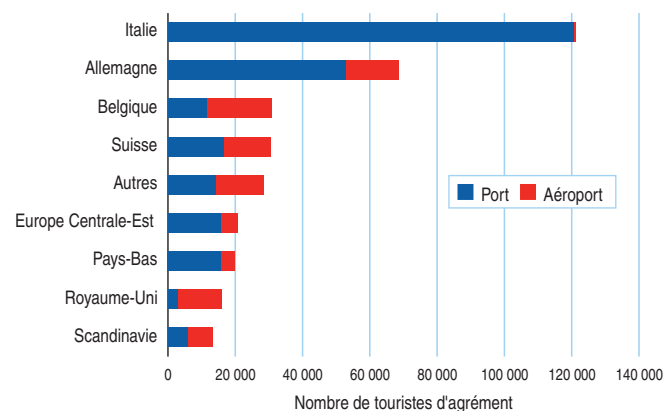
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

2 Touristes d'agrément selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



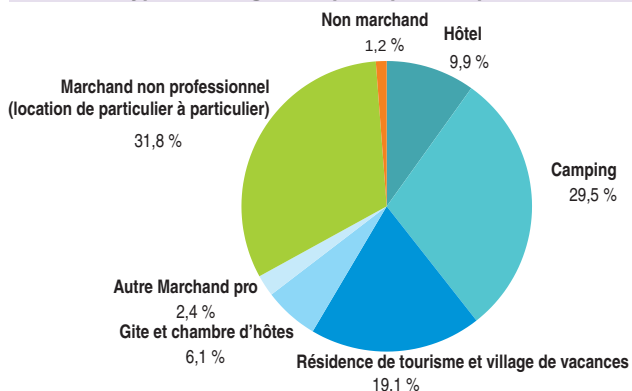
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

4 Touristes d'agrément étrangers selon leur nationalité et leur mode de transport



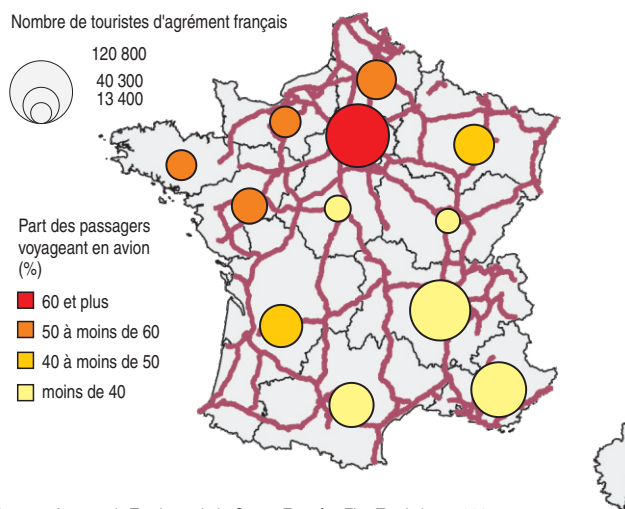
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

6 Répartition des nuitées des touristes d'agrément selon le type d'hébergement principal occupé



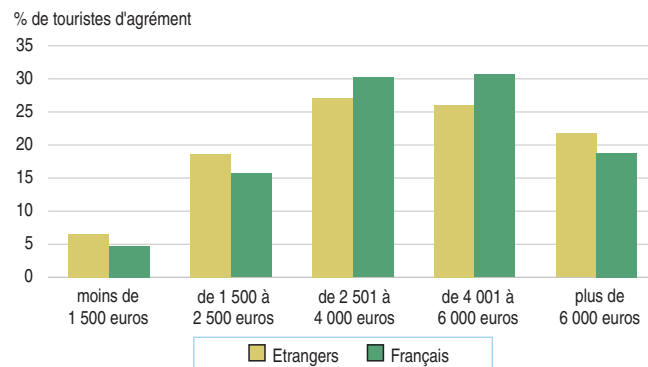
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

3 Touristes d'agrément français selon leur région de résidence et leur mode de transport



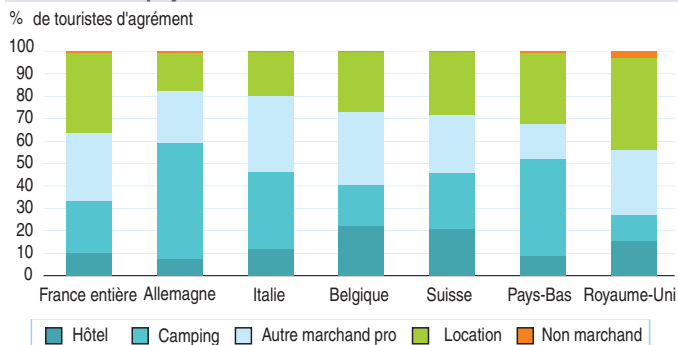
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

5 Revenus mensuels du foyer des touristes d'agrément selon leur nationalité



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

7 Mode d'hébergement principal des touristes d'agrément selon leur pays de résidence



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

(figure 7). Les Italiens se partagent entre camping et AHCT. Les Français choisissent prioritairement les locations de particulier à particulier (35 %).

L'Extrême Sud, avec plus de 3 millions de nuitées, demeure la première destination touristique de l'île (25 %), suivie de la Balagne (2,4 millions de nuitées, soit 20 %) (figure 8). La région ajaccienne et celle de Bastia-Cap Corse regroupent à elles deux 24 % des nuitées. La concentration sur ces quatre territoires reste ainsi très forte au cœur de la saison, avec sept nuitées d'agrément sur dix.

Comme en avant saison, les Français représentent la principale clientèle de toutes les régions, à l'exception du Centre Corse qui accueille une majorité d'étrangers (figure 9). La présence de touristes étrangers est, au cœur de l'été, particulièrement marquée dans la zone de Bastia-Cap Corse, en Castagniccia et en Plaine Orientale. La côte est (de Bastia à Bonifacio) apparaît donc toujours privilégiée par les voyageurs étrangers, et de manière plus prononcée qu'au printemps (39 % contre 35 %). Elle est notamment choisie par la moitié des Allemands et des Italiens. La présence étrangère est également importante en Balagne (38 %), elle est toutefois plus faible qu'en avant saison (40 %).

Des séjours de 12 nuits en moyenne

En pleine saison, la durée moyenne des séjours d'agrément atteint 12 nuits. C'est 3 nuits de plus qu'au printemps.

En effet, le séjour de 7 nuits, prédominant en avant-saison, est rattrapé l'été par celui de 14 nuits. En particulier, pour les touristes ayant choisi la voie maritime, le séjour de deux semaines devient le plus fréquent (figure 10).

Les villégiatures de 15 nuitées ou plus représentent 20 % des séjours globaux, 24 % chez les passagers maritimes. En revanche, les courts séjours sont particulièrement peu nombreux : seulement 6 % comptent 4 nuits ou moins. C'est 9 points de moins qu'au printemps, où les ponts favorisent ce type de séjour.

Les séjours les plus longs et dont la durée progresse encore par rapport à l'avant saison, sont ceux passés principalement en camping ou location de particulier à particulier (12 nuits en moyenne), suivis de ceux en village de vacances et résidence de tourisme. Les séjours en hôtels restent en moyenne de 6 nuits.

La fréquentation des différents types d'hébergement varie sur le territoire insulaire (figure 8). Les locations de particulier à particulier prédominent dans la région ajaccienne (41 %) et l'Extrême Sud (39 %). Elles sont en revanche peu développées en Centre Corse (16 %), en Ouest Corse (24 %) et en Plaine Orientale

(25 %), où campings et AHCT polarisent la fréquentation.

Si la proportion de séjours réservés avant l'arrivée est la même qu'en avant saison (84 %), l'anticipation de la réservation s'accroît avec la haute saison : 45 % des séjours sont réservés plus de trois mois avant l'arrivée (contre 32 % au printemps). C'est même six séjours sur dix lorsqu'il s'agit d'une location de particulier à particulier. Ce type d'hébergement est surtout réservé via les sites de location en ligne tels que AirBnb, Abritel, Homelidays : un séjour sur deux (figure 11). En ce qui concerne l'hébergement marchand professionnel, 30 % des réservations se font directement auprès de l'hébergeur, 22 % passent par Booking et 12 % par une agence de voyage.

Moins d'itinérance l'été

Au cœur de l'été, le tourisme itinérant est encore plus faible qu'au printemps : les deux tiers des touristes d'agrément dorment dans une seule région (contre 60 % en avant saison).

Il est notamment plus faible chez ceux faisant le choix de la location : les trois quarts ne dorment que dans une zone. Dans l'hébergement marchand professionnel, les comportements sont très variables : les touristes logeant en résidence de tourisme ou village de vacances sont de loin les plus sédentaires (81 %). Ils sont suivis de ceux logeant en hôtels (63 %). Comme au printemps, les plus mobiles sont ceux qui résident en campings ou en gîte, la moitié changeant de zone pendant leur séjour.

Les étrangers restent globalement plus itinérants que les Français, notamment les Néerlandais. C'est la seule nationalité qui choisit en majorité de dormir dans plus d'une région. Les touristes optant principalement pour la région Centre Corse sont les seuls à privilégier l'itinérance : 78 % dorment dans plus d'une zone. C'est toutefois beaucoup moins qu'au printemps. À l'opposé, sept touristes sur dix ayant choisi la Balagne, la région ajaccienne, la Castagniccia, la Plaine Orientale et l'Extrême Sud ne changent pas de lieu de vacances.

Pourtant, les touristes disposent généralement d'un moyen de locomotion, le plus souvent de leur voiture personnelle (56 %) ou d'un véhicule de location (28 %). Ils utilisent davantage leur voiture qu'au printemps et moins la location. Ils viennent également moins souvent en deux roues et en car, les voyages organisés étant moins nombreux l'été. Enfin, la proportion de ceux utilisant un camping-car ou un véhicule aménagé est la même qu'en avant saison (5 %).

Les personnes venant en bateau disposent à 71 % leur voiture personnelle. Mais 59 %

des personnes arrivées par la voie aérienne déclarent louer une voiture. Ils prennent aussi plus fréquemment les taxis (4 %).

En pleine saison, les touristes font à peine plus d'activités payantes qu'au printemps. Ainsi, 38 % ont indiqué n'en avoir fait aucune et 29 % un seul type, le plus souvent en lien avec le patrimoine naturel (4 fois sur 10). Avec les beaux jours, les activités liées à la mer et au nautisme sont plébiscitées et prennent la seconde place (20 %) devant celles de pleine nature (17 %).

Un taux de satisfaction moins élevé en haute saison

Au cœur de l'été, les touristes dans leur grande majorité sont satisfaits du rapport qualité/prix de leur séjour : 89 % (figure 12). C'est toutefois 5 points de moins qu'en avant saison. En particulier, les « très satisfaits » ne sont que 28 % soit 8 points de moins qu'au printemps.

C'est toujours sur le coût de la restauration que la proportion de satisfaits est la plus faible (64 %) et celle de « pas du tout satisfaits » la plus élevée (7 %).

Le coût du transport est jugé également moins satisfaisant en pleine saison : 67 %, dont 17 % de très satisfaits. En outre, 5 % ne sont pas du tout satisfaits. Les passagers aériens sont moins sévères que les maritimes (72 % de satisfaits contre 64 %) et ce, quel que soit le type de compagnie.

L'hébergement tire son épingle du jeu avec 76 % de satisfaction sur le coût et 90 % sur la qualité. Il en va de même pour l'accueil de la destination dont 86 % se déclarent contents.

Le jour de leur départ, 37 % des touristes ont déclaré ne pas savoir s'ils reviendraient en Corse. Néanmoins, ceux qui se sont prononcés sont trois fois plus nombreux à vouloir revenir que ceux qui ne le souhaitent pas.

300 000 touristes affinitaires...

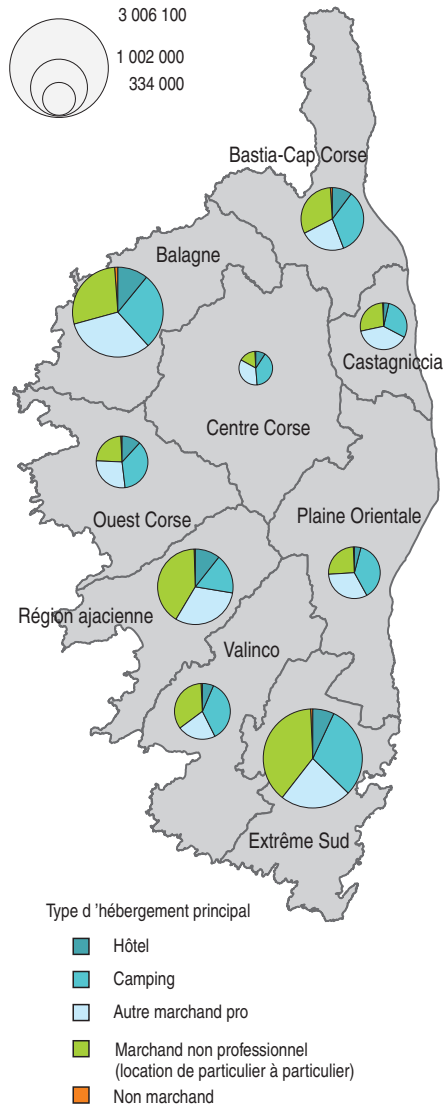
Au-delà des touristes d'agrément, 300 000 personnes viennent sur l'île en été chez de la famille (46 %), des amis (29 %) ou pour profiter de leur résidence secondaire (23 %). Ce sont des touristes affinitaires (définitions). Ils sont 3 fois plus nombreux qu'au printemps. En outre, 2 % viennent dans le cadre d'un échange d'appartement.

Ce sont essentiellement des Français : plus de la moitié vient de PACA et d'Île-de-France. Les 47 000 étrangers sont surtout composés d'Italiens (33 %). Comme pour les touristes d'agrément, la structure des voyageurs change avec l'été : les couples n'en représentent plus que 25 %. En revanche, les familles deviennent fréquentes (50 %). Ainsi la moitié des personnes a entre 25-49 ans (figure 13).

Les touristes affinitaires sont, comme au printemps, fidèles à la destination Corse. Ils

8 Nuitées d'agrément par région selon le type d'hébergement principal

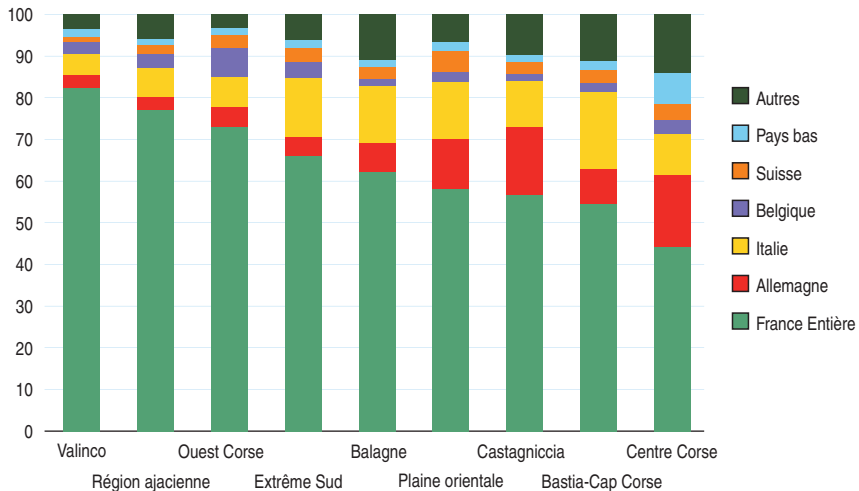
Nombre de nuitées des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

9 Répartition des touristes d'agrément selon leur nationalité et la région principale de séjour

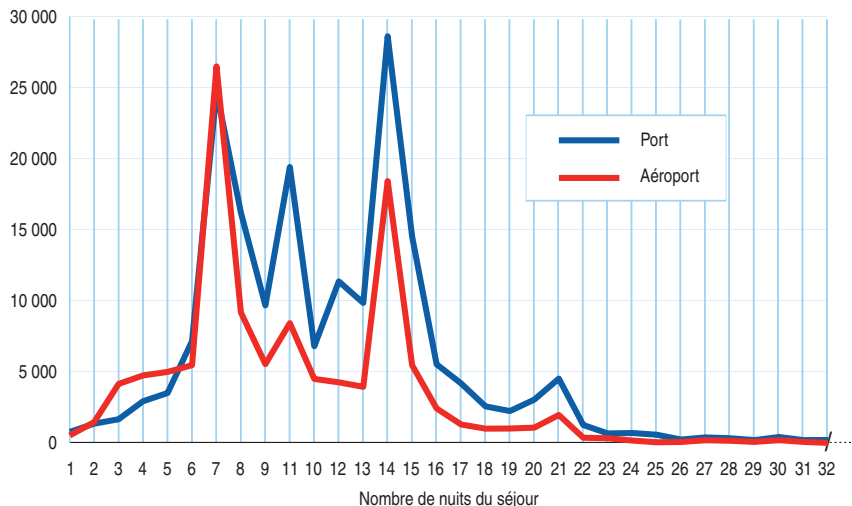
% des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

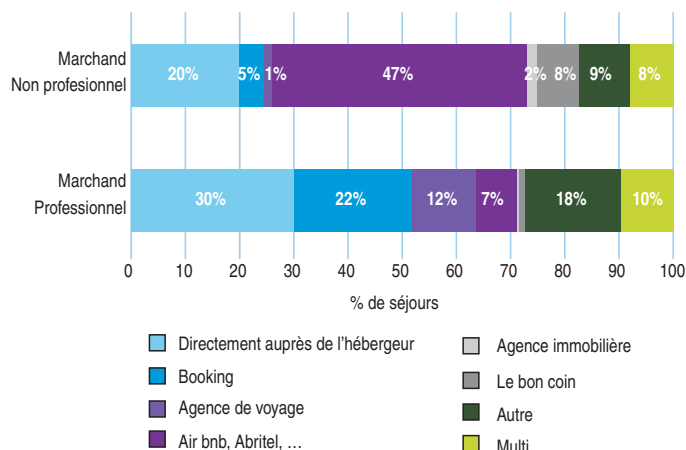
10 Durée des séjours des touristes d'agrément selon le mode d'accès à l'île

Nombre de séjours



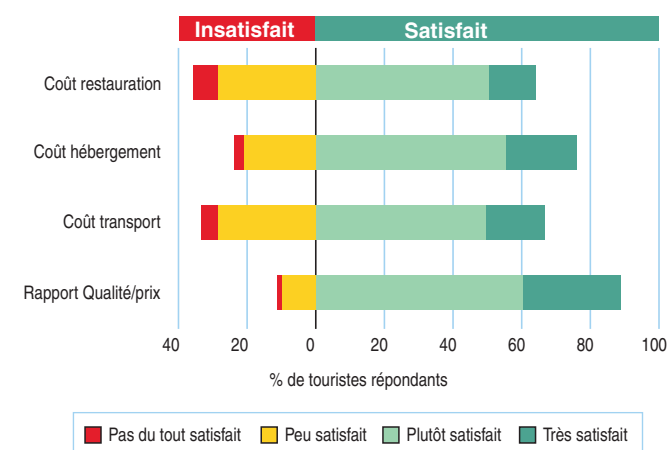
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

11 Mode de réservation des séjours des touristes d'agrément selon le mode d'hébergement principal



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

12 Niveau de satisfaction des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

sont plus de huit sur dix à être déjà venus au moins une autre fois au cours des cinq dernières années. Les résidents secondaires sont ceux qui viennent le plus souvent : 70 % déclarent être venus au moins 6 fois (figure 14). Ils étaient 80 % dans ce cas en avant saison. Ce sont toujours ceux pour lesquels la proportion de hauts revenus est la plus élevée (figure 15). Ceux qui logent chez des amis viennent moins régulièrement.

En été, ces touristes arrivent moitié par bateau, moitié par avion alors qu'ils privilégiaient les voies aériennes au printemps. Toutefois, c'est toujours le cas des Français (58 %). Chez les étrangers, en raison notamment du poids des Italiens, les lignes maritimes sont plus usitées. Elles sont aussi préférées par les occupants des résidences secondaires (53 %).

Ces touristes voyagent moins souvent avec leur voiture personnelle qu'au printemps : six fois sur dix contre sept sur dix, et 15 % ont recours à la location de voiture.

... pour 4,6 millions de nuitées

Le tourisme affinitaire génère 4,6 millions de nuitées sur l'île, soit 4 fois plus qu'en avant saison pour 3 fois plus de touristes.

Plus encore qu'avant l'été, ils logent surtout dans de la famille (43 % des nuitées). En effet, la diaspora rentre passer ses vacances en famille sur l'île. Ils viennent aussi plus souvent dans leur résidence secondaire qui sont pour partie les maisons familiales (33 % des nuitées), ou vont chez des amis (22 %). En complément de ces nuitées, ils fréquentent ponctuellement des hébergements marchands : 89 500 nuitées dont 41 % dans des hôtels (figure 16).

Le plus souvent, ils logent dans l'Extrême Sud (26 % des nuitées) puis en région ajaccienne (20 %) et en Balagne (18 %). Ceux allant chez des amis sont surreprésentés dans la région Bastia-Cap Corse, alors que les nuitées en résidences

secondaires dominant en territoire Ouest Corse, dans le Valinco et en Castagniccia.

Comme pour les touristes d'agrément, la durée moyenne de séjour des voyageurs affinitaires s'allonge avec l'été : elle atteint 15 nuits. Elle s'élève à 21 nuits en résidence secondaire, contre 11 chez des amis. Les séjours courts sont très peu nombreux : 9 % durent 4 nuits ou moins contre 22 % au printemps. En revanche, 35 % durent 15 jours ou plus.

Même en plein été, les touristes affinitaires font moins d'activités payantes que les touristes d'agrément : 52 % n'en font aucune et 25 % un seul type, majoritairement des activités nautiques.

Et 47 000 voyageurs professionnels...

En 2017, 47 000 voyageurs quittant la Corse entre le 1^{er} juillet et le 31 août indiquent être venus dans l'île pour un motif professionnel. C'est moins qu'au printemps. Le profil de ces voyageurs est similaire à celui de l'avant saison : la majorité voyage avec des collègues et ce sont pour l'essentiel des personnes d'âge actif (figure 17). Ils sont généralement Français : les Franciliens sont les plus nombreux (42 %) loin devant les Provençaux (18 %). Parmi les étrangers, 32 % sont Italiens.

Ce sont plutôt des personnes avec des revenus élevés : 75 % gagnent plus de 2 500 euros mensuels dont 27 % plus de 6 000 euros.

Comme au printemps, sept sur dix privilégient l'avion pour venir sur l'île et très majoritairement les compagnies traditionnelles (les trois quarts). Corollaire d'une part importante d'aérien, seuls 30 % des voyageurs professionnels viennent avec leur voiture. Peu en louent une (24 %) et 34 % se déplacent en car.

Ce tourisme d'affaires génère 490 000 nuitées, soit davantage qu'en début de saison (1,6 fois plus) pour un nombre de voyageurs inférieur. En effet, la durée

moyenne de séjour s'élève à 15 jours en saison, mais avec une forte variabilité. D'une part, les séjours de 4 nuits ou moins deviennent minoritaires. D'autre part, 23 % des séjours durent 15 jours ou plus, et 5 % durent même plus de 60 nuits. Ces séjours longs, liés à la prise en compte par l'enquête de travailleurs saisonniers, pèsent lourd dans la durée moyenne des séjours.

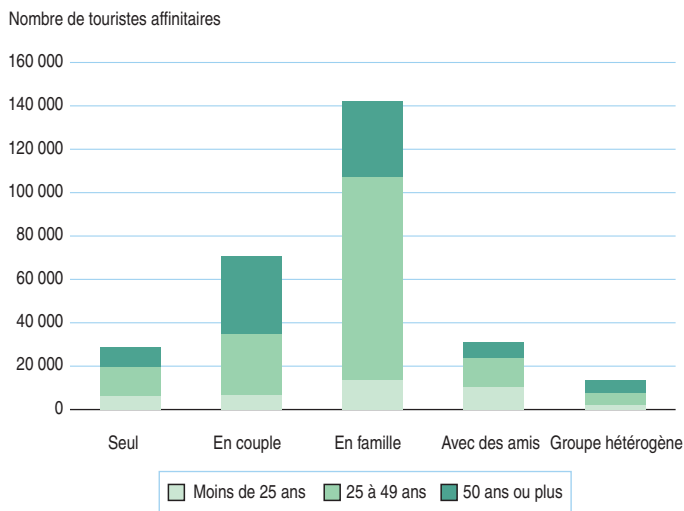
Les voyageurs professionnels logent le plus souvent en hébergement marchand professionnel (61 % des nuitées). Les hôtels restent prédominants (28 %). Parallèlement, 22 % des nuitées sont réalisées dans du non marchand et 17 % en location de particulier à particulier (figure 18). C'est dans ces deux types d'hébergement, utilisés notamment par les travailleurs saisonniers, que les durées moyennes de séjours sont supérieures (27 nuits pour les locations).

Les séjours en hébergement marchand professionnel n'ont pas fait l'objet de réservation dans 30 % des cas et 27 % ont été réservés dans le mois précédent l'arrivée sur l'île. Pour l'hébergement marchand professionnel, ces réservations sont faites le plus souvent directement auprès de l'hébergeur (34 %). Pour les locations de particulier à particulier, 40 % passent par les sites en ligne (AirBnb, Abritel, Homelidays...).

Venus pour des motifs professionnels, 44 % des voyageurs n'ont pas effectué d'activités payantes. Lorsqu'ils en ont pratiqué une, c'est le plus fréquemment un seul type d'activité, en lien soit avec la pleine nature, soit avec le patrimoine naturel.

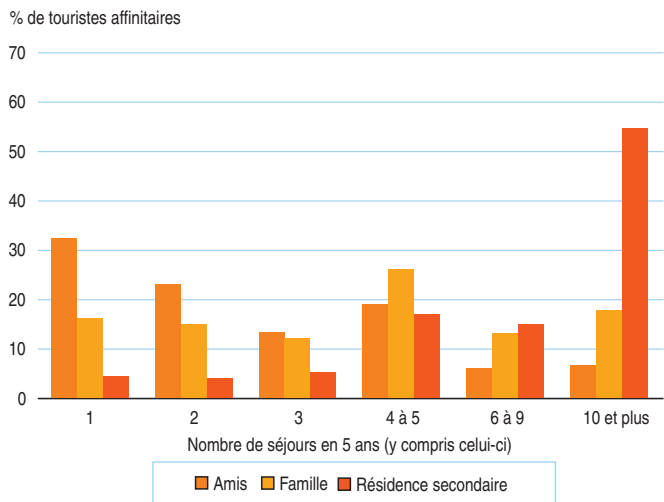
Les voyageurs professionnels sont satisfaits à 86 % du rapport qualité/prix de leur séjour. Leur degré de satisfaction est moindre concernant le prix des transports et surtout celui de la restauration (respectivement 71 % et 69 %). La qualité de l'hébergement et son coût sont en revanche très bien notés (92 % et 83 %). La qualité de l'accueil est jugée favorablement (87 %). ■

13 Touristes affinitaires selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



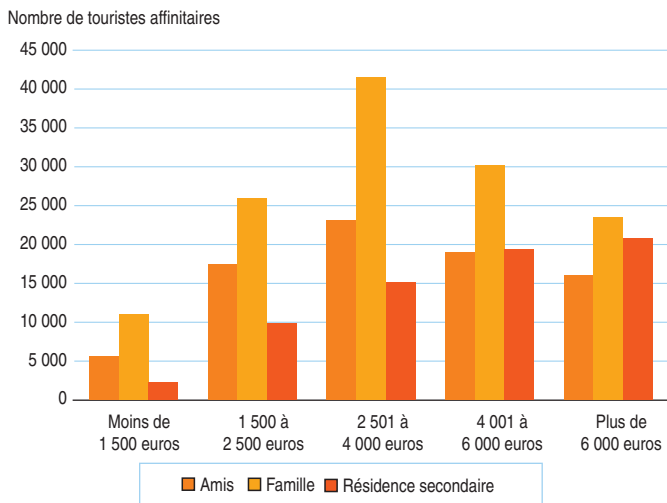
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

14 Répartition des touristes affinitaires selon le nombre de séjours en Corse sur les cinq dernières années et le type d'hébergement



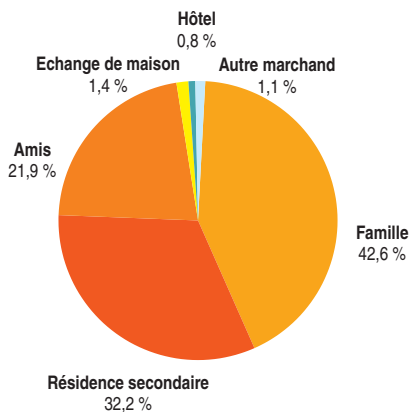
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

15 Touristes affinitaires selon le revenu du foyer et le type d'hébergement



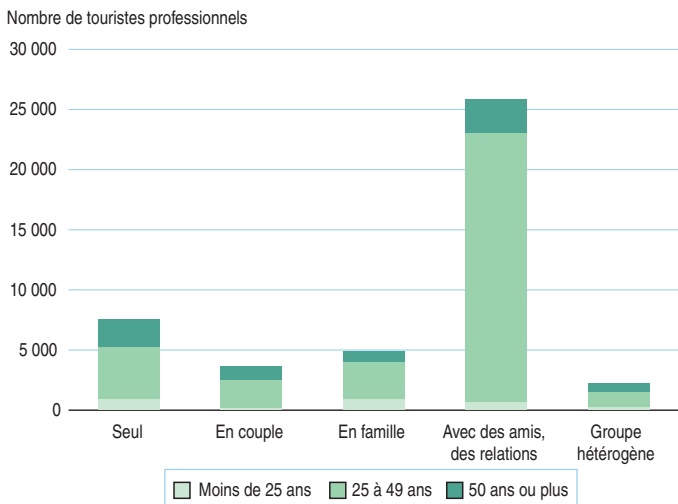
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

16 Répartition des nuitées des touristes affinitaires selon le type d'hébergement principal occupé



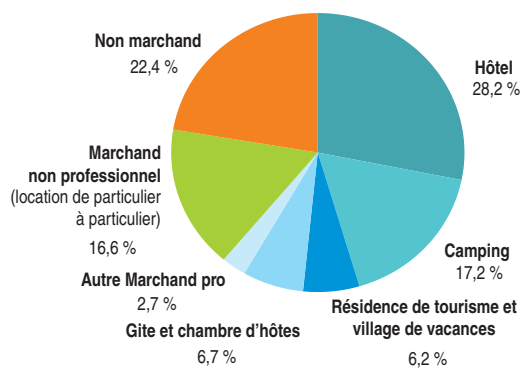
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

17 Voyageurs professionnels selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

18 Répartition des nuitées des voyageurs professionnels selon le type d'hébergement occupé



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

Après saison : 700 000 touristes pour des séjours plus longs qu'au printemps

Entre le 1^{er} septembre et le 5 novembre, 701 000 touristes quittent la Corse. Parmi eux, sept sur dix sont venus dans le cadre d'un séjour d'agrément. Comme avant l'été, ce sont très majoritairement des Français de plus de 50 ans, voyageant en couple ou entre amis. La moitié se rend sur l'île pour la première fois sur les cinq dernières années. Ils viennent autant en bateau qu'en avion. Leurs séjours génèrent 5,2 millions de nuitées, passées aux trois quarts dans des hébergements marchands. Ces touristes restent en moyenne 11 nuits. En effet, après l'été, les séjours longs, de plus de 15 jours, sont plus fréquents que les courts séjours. La réservation en ligne est plus usitée qu'en avant saison.

Le tourisme affinitaire, composé de 143 000 personnes, génère 2,3 millions de nuitées. Leurs séjours sont également plus longs qu'au printemps notamment en résidence secondaire. Ainsi, une nuitée sur deux est passée dans ce type d'hébergement.

La Corse accueille aussi 57 000 touristes professionnels pour 830 000 nuitées, soit presque trois fois plus qu'avant l'été. Cela est lié aux travailleurs saisonniers qui rentrent chez eux une fois leur contrat terminé. Ainsi, la durée moyenne de séjour des professionnels atteint 20 jours.

Magali Bonnefont ; Aude Genovese-Bolley ; Barbara Luquet, Insee

En après saison, 701 000 touristes ont visité la Corse (départs entre le 1^{er} septembre et le 5 novembre 2017). Ils y ont passé 8,4 millions de nuitées. On retrouve en effet, sur cette période, une partie des personnes ayant passé tout ou partie de l'été sur l'île. Celles arrivées durant l'été génèrent ainsi 26 % des nuitées de l'après saison dont les deux tiers pour les séjours ayant débuté à partir du 15 août.

Comme en avant saison, sept sur dix ont effectué un séjour d'agrément, deux sur dix sont venus loger au sein de la famille, chez des amis ou séjourner dans leur résidence secondaire (tourisme affinitaire) (*définitions*). Enfin, un sur dix a voyagé pour un motif professionnel (*figure 1*).

501 000 touristes d'agrément, aux deux tiers français

Le profil des touristes d'agrément des ailes de saison est similaire.

Ainsi, parmi les 501 000 touristes d'agrément d'après saison, les couples et les groupes d'amis sont majoritaires. Les personnes voyageant seules sont peu nombreuses et les familles un peu plus fréquentes qu'avant l'été (*figure 2*). La moyenne d'âge du groupe reste élevée : les personnes voyageant entre amis et les couples ont en majorité plus de 50 ans.

Ces touristes sont aux deux tiers français et viennent principalement de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'Auvergne-Rhône-Alpes et d'Île-de-France (*figure 3*). Parmi les tiers de touristes étrangers, les Allemands demeurent les plus nombreux, suivi des Italiens qui sont un peu plus présents qu'en

avant saison (21 % contre 17 %) (*figure 4*). Seuls 50 % des touristes d'agrément viennent en Corse pour la première fois sur les cinq dernières années. C'est 6 points de moins qu'en avant saison : la clientèle de l'après saison est donc plus fidèle à la destination.

Elle a en revanche le même profil de vacanciers : six sur dix avaient choisi la France comme destination de vacances l'été précédent. C'était le choix de 68 % des touristes français et de 33 % des étrangers. Ceux-ci avaient déjà visité d'autres îles et surtout un autre pays de Méditerranée (22 % contre 10 % des Français).

Ces touristes disposent, comme ceux du printemps, de revenus relativement importants. Le plus grand nombre de foyers a des ressources comprises entre 2 500 et 4 000 euros mensuels (*figure 5*). Les voyageurs avec des revenus supérieurs à 6 000 euros se rencontrent davantage chez les étrangers, en particulier les Suisses et les Scandinaves. Les Belges et les Italiens ont des revenus plus modestes.

Les trajets en avion et bateau s'équilibrent à l'automne

À l'automne, on retrouve l'équilibre entre avion et bateau d'avant l'été : 55 % des touristes d'agrément accèdent à l'île en bateau, dont plus de la moitié par le port de Bastia.

Quand ils voyagent en avion, c'est, comme au printemps, le plus souvent via l'aéroport d'Ajaccio (36 %) et celui de Figari (27 %). De même, deux tiers des voyages se réalisent hors de l'offre traditionnelle

desservant l'île (Air Corsica, Air France et HOP), sept fois sur dix sur Easy Jet et Volotea.

Le choix du mode de transport diffère selon la région de résidence et la nationalité. En moyenne, 48 % des Français arrivent en bateau (soit 5 points de plus qu'en avant saison) et ce mode de transport est surtout choisi par des habitants de PACA, d'Auvergne-Rhône-Alpes et d'Occitanie (*figure 3*).

La voie maritime est toujours plébiscitée par les touristes étrangers : sept sur dix l'utilisent. C'est le cas de la totalité des Italiens, des trois quarts des Allemands et des deux tiers des touristes d'Europe centrale et Néerlandais. En revanche, Anglais, Belges, Scandinaves et Suisses utilisent davantage l'avion pour leur séjour en Corse.

Trois quarts des nuitées d'agrément dans l'hébergement marchand professionnel

Ces touristes d'agrément répartis à l'automne génèrent 5,2 millions de nuitées sur l'île. C'est 1,8 million de plus qu'en avant saison. En effet, sont comprises une partie des nuitées de l'été des personnes parties en septembre-octobre. Celles arrivées durant l'été produisent ainsi 21 % des nuitées de l'après saison dont 85 % pour les séjours ayant débuté à partir du 15 août.

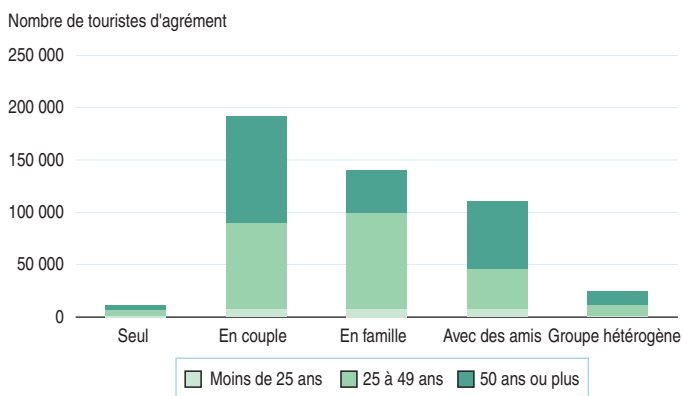
La plupart de ces nuitées sont passées dans des hébergements marchands professionnels (74 %). Leur poids, légèrement plus faible qu'au printemps (- 5 points), reste cependant supérieur à celui de

1 Données de cadrage de l'avant saison touristique

| | Agrément | Affinitaire | Professionnel | Ensemble |
|--|----------------|----------------|---------------|----------------|
| Nombre de touristes | 501 312 | 142 826 | 56 935 | 701 073 |
| Nombre de séjours | 170 660 | 61 187 | 21 481 | 253 328 |
| Nombre de nuitées | 5 322 778 | 2 335 001 | 830 457 | 8 488 236 |
| En hébergements marchands professionnel (%) | 74,2 | 1,3 | 49,4 | 51,7 |
| En hébergements marchands non professionnel (location de particulier à particulier)(%) | 24,1 | 0,1 | 22,0 | 17,3 |
| En hébergements non marchands (%) | 1,7 | 98,6 | 28,6 | 31,0 |

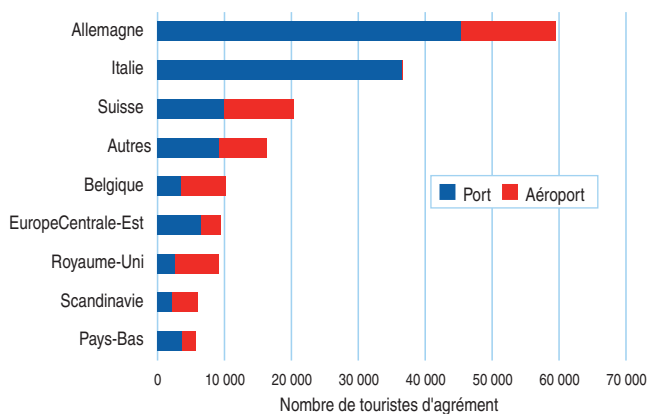
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

2 Touristes d'agrément selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



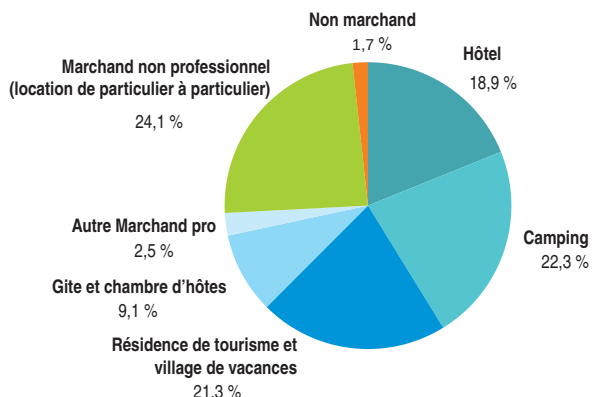
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

4 Touristes d'agrément étrangers selon leur nationalité et leur mode de transport



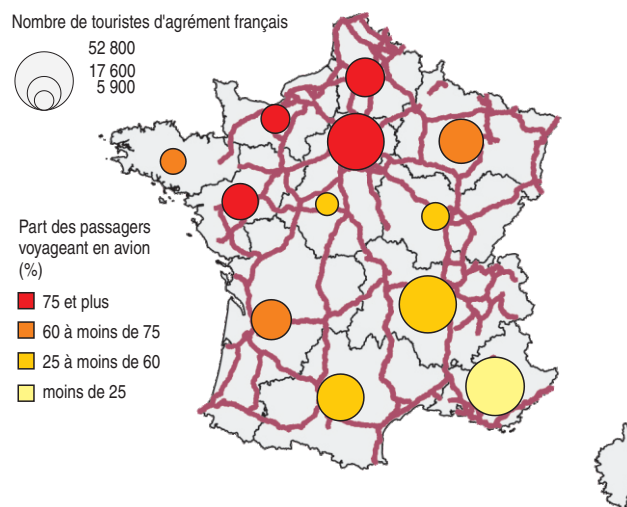
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

6 Répartition des nuitées des touristes d'agrément selon le type d'hébergement principal occupé



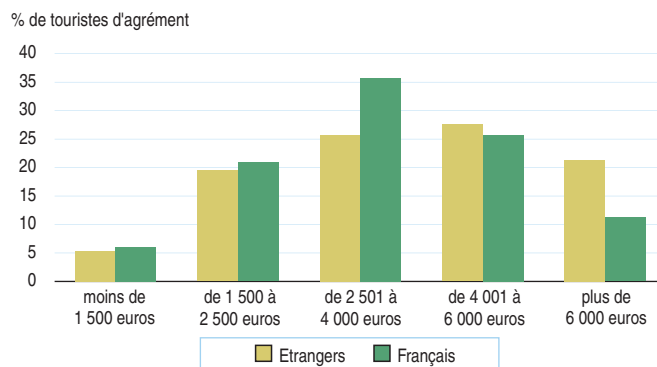
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

3 Touristes d'agrément français selon leur région de résidence et leur mode de transport



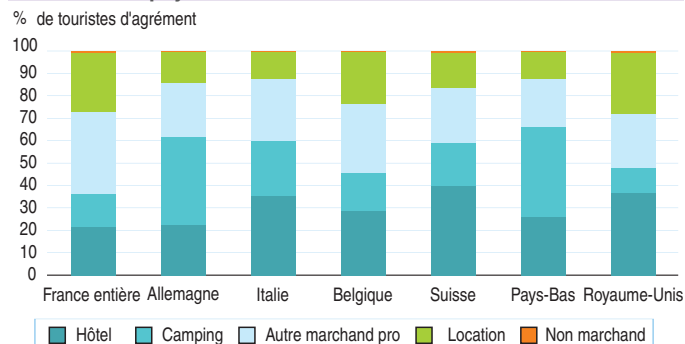
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

5 Revenus mensuels du foyer des touristes d'agrément selon leur nationalité



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

7 Mode d'hébergement principal des touristes d'agrément selon leur pays de résidence



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

l'été (+ 7 points). Le profil de la fréquentation marchande est toutefois plus proche de celui de la haute saison que de celui du printemps : les campings enregistrent le plus grand nombre de nuitées, suivis des autres hébergements collectifs de tourisme et des hôtels (figure 6).

Les locations de particulier à particulier retrouvent un niveau moins important qu'en juillet-août (25 % des nuitées, soit 7 points de moins).

Les pratiques des touristes dépendent de leur nationalité et changent peu. Les Allemands et les Néerlandais choisissent prioritairement les campings, quelle que soit la période (figure 7). Les autres nationalités étrangères privilégient l'hôtel, comme au printemps. Les Français préfèrent les autres types d'hébergement marchands et les locations de particulier à particulier.

L'Extrême Sud demeure la principale région touristique de l'île avec un quart des nuitées, suivie de la Balagne (19 %) (figure 8). Les territoires plus urbains (région Ajaccienne et Bastia-Cap Corse) concentrent toujours un quart de la fréquentation.

Comme en avant saison et en été, les Français sont majoritaires dans tous les territoires sauf en Centre Corse (figure 9). La présence de touristes étrangers reste forte sur la côte est qui va de Bastia à Bonifacio (38 %). Plus de la moitié des Allemands, Italiens et Belges fréquentent ce littoral. À l'ouest, c'est la Balagne qui abrite une part plus importante d'étrangers venus pour un voyage d'agrément (42 %).

Des séjours plus longs qu'en avant saison et plus souvent réservés par internet

En après saison, la durée moyenne des séjours d'agrément sur l'île atteint 11 nuits. C'est 2 nuits de plus qu'en avant saison et à peine 1 nuit de moins qu'en été.

En effet à l'automne, les séjours calés sur la semaine redeviennent, comme au printemps, les plus fréquents (20 %), notamment chez les passagers aériens. Cependant, les séjours courts de 4 nuits ou moins sont plus rares qu'en avant saison où les ponts sont nombreux (seulement 9 %). Cette diminution se fait au profit de séjours plus longs : 13 % comportent 15 nuitées ou plus. C'est surtout le cas pour les passagers maritimes (figure 10).

Cette durée de séjour varie selon le type d'hébergement. Comme sur les autres périodes, les séjours les plus longs sont ceux passés principalement en camping (près de 12 nuits en moyenne), suivis de ceux en location de particulier à particulier (11 nuits) ou en village de vacances et résidence de tourisme (9,5 nuits). Les séjours centrés

sur des hôtels restent courts (6,5 nuits en moyenne).

L'hébergement utilisé varie aussi selon la région choisie (figure 8). Sur le territoire de Bastia-Cap Corse, les nuitées à l'hôtel restent majoritaires, suivies de près par celles passées dans les campings. Dans la région ajaccienne, les nuitées hôtelières sont moins nombreuses que celles générées par les locations de particulier à particulier (23 % contre 30 %). Ces dernières sont également importantes dans l'Extrême Sud, le Valinco, en Ouest Corse et en Castagniccia. Les nuitées en camping prédominent largement dans le Centre Corse et sur la Plaine Orientale ; celles dans les résidences de tourisme ou villages de vacances priment en Castagniccia (33 %).

Les séjours de l'automne restent largement réservés (84 %). Les réservations effectuées moins d'un mois avant le départ demeurent rares, mais sont un peu plus fréquentes qu'avant l'été (19 % soit + 3 points). En revanche, 35 % des séjours sont réservés plus de trois mois à l'avance (+ 3 points). C'est toujours un séjour sur deux lorsque qu'il concerne la location de particulier à particulier.

Le canal de réservation dépend du choix de l'hébergement (figure 11). Pour l'hébergement marchand professionnel en après saison, trois canaux s'avèrent essentiels : la réservation via Booking (28 %), celle directement auprès du professionnel (24 %) et celle réalisée via les agences de voyage (17 %). Ces dernières étaient davantage sollicitées avant l'été. Pour les locations de particulier à particulier, prédomine toujours la réservation via les sites de location en ligne tels que AirBnb, Abritel, Homelidays...

Des séjours toujours centrés sur un seul territoire et une faible pratique d'activités payantes

Le tourisme itinérant reste également faible en après saison chez les touristes d'agrément : 62 % dorment dans une seule région durant leur séjour et seulement 22 % utilisent des hébergements dans trois zones ou plus. L'itinérance est, en moyenne, toujours plus faible chez les touristes faisant le choix de la location : 77 % ne fréquentent qu'une zone. Dans l'hébergement marchand professionnel, les comportements sont très variables : les personnes logeant en résidence de tourisme, village de vacances sont les moins mobiles, alors que celles résidant à l'hôtel ou en camping ont pour moitié changé de territoire durant leur séjour.

Comme sur le reste de la saison, les étrangers sont globalement plus itinérants que les Français. C'est le cas, en particulier, de deux tiers des Néerlandais. Et les touristes résidant principalement en Centre

Corse sont toujours les seuls à privilégier l'itinérance : 85 % dorment dans plus d'une région dont la moitié dans quatre régions ou plus.

Pourtant, les touristes disposent largement de moyen de locomotion, plus souvent leur voiture (42 %) qu'un véhicule de location (34 %). Les deux roues et camping-cars ou véhicules aménagés restent minoritaires. Les cars sont en revanche moins souvent utilisés qu'en mai-juin (8 %).

Les personnes venant en bateau sont logiquement davantage motorisées, 74 % arrivent avec leur voiture personnelle. Mais les personnes arrivant en avion déclarent à 73 % avoir loué un véhicule. C'est davantage qu'en été et au printemps.

Le touriste de l'après saison reste peu consommateur d'activités payantes. Plus précisément, 44 % n'ont fait aucune activité et 27 % un seul type, le plus souvent en lien avec des visites du patrimoine naturel (une fois sur deux). Lorsqu'ils ont pratiqué deux types d'activités (18 %), c'est toujours quatre fois sur dix une combinaison entre patrimoines naturel et culturel.

Une satisfaction encore élevée après l'été

Les touristes sont globalement satisfaits de leur séjour en après saison (figure 12). Ainsi, comme les répondants du printemps, 94 % indiquent être satisfaits ou très satisfaits du rapport qualité/coût de leur voyage en Corse ; 37 % sont même très satisfaits et 1 % ne le sont pas du tout.

C'est toujours sur le coût de la restauration que les avis positifs sont les moins nombreux (70 %). Concernant le coût du transport, la satisfaction est de 83 %. Le niveau de satisfaction des passagers maritimes et aériens est proche, mais l'opinion positive est plus faible sur le coût des compagnies aériennes traditionnelles (75 %). Le coût de l'hébergement est jugé satisfaisant à 86 %, sa qualité à 90 %. L'accueil sur la destination satisfait également les touristes (89 %).

Ainsi, le jour de leur départ, 43 % des touristes indiquent vouloir revenir (certainement ou probablement) en Corse contre seulement 15 % qui ne l'envisagent pas. Mais une forte part ne se prononce pas (42 %).

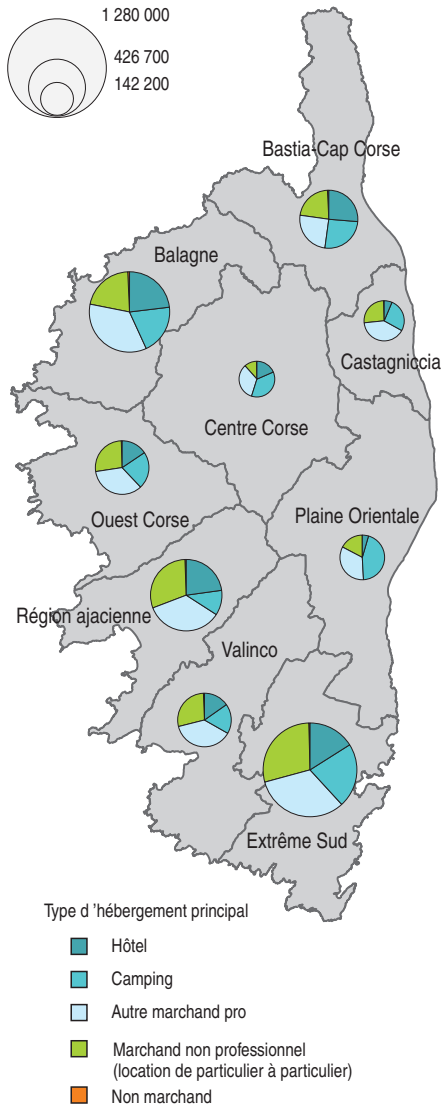
À l'automne, 143 000 touristes affinitaires

En après saison, au-delà des touristes d'agrément, 143 000 touristes affinitaires viennent sur l'île dans leur famille (39 %), chez des amis (30 %) ou pour profiter de leur résidence secondaire (28 %). En outre, 2 % viennent dans le cadre d'un échange d'appartement.

Ce sont encore plus souvent qu'au

8 Nuitées d'agrément par région selon le type d'hébergement principal

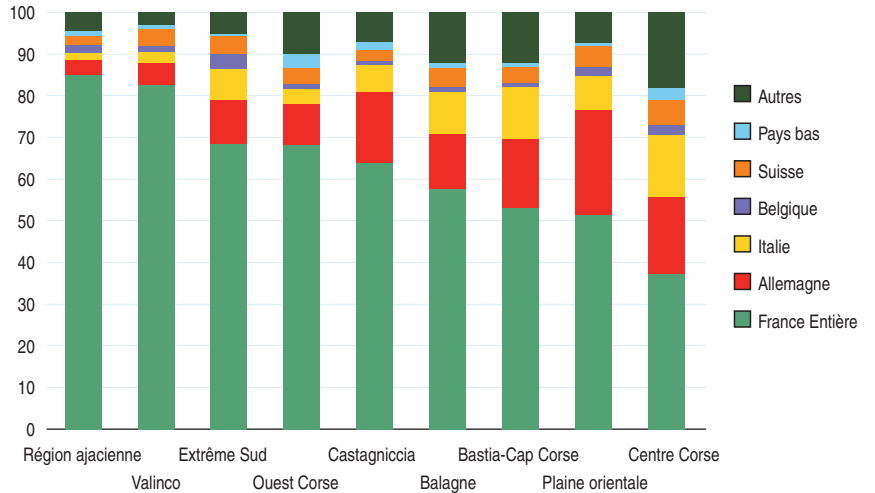
Nombre de nuitées des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

9 Répartition des touristes d'agrément selon leur nationalité et la région principale de séjour

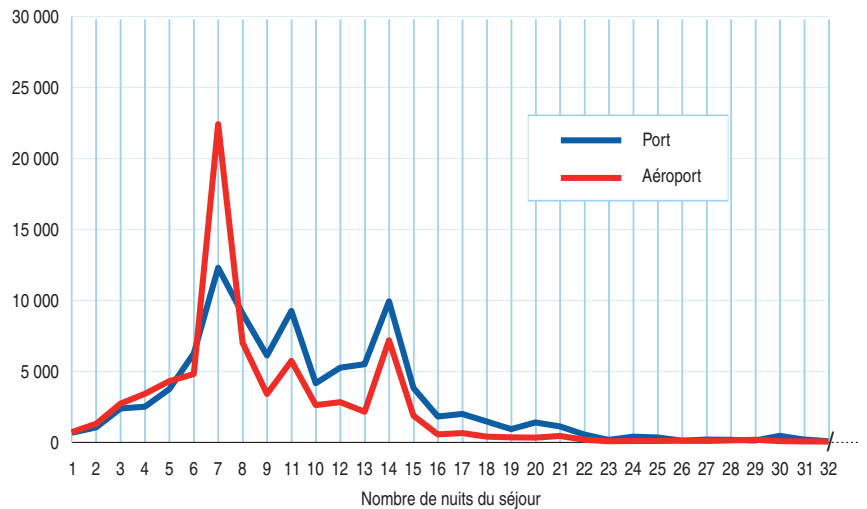
Part des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

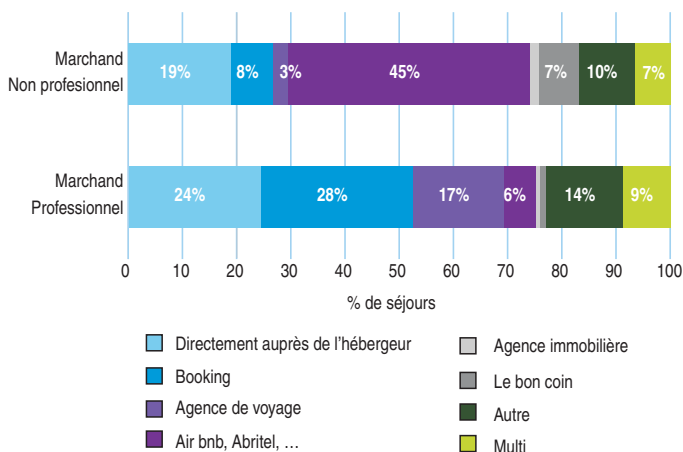
10 Durée des séjours des touristes d'agrément selon le mode d'accès à l'île

Nombre de séjours



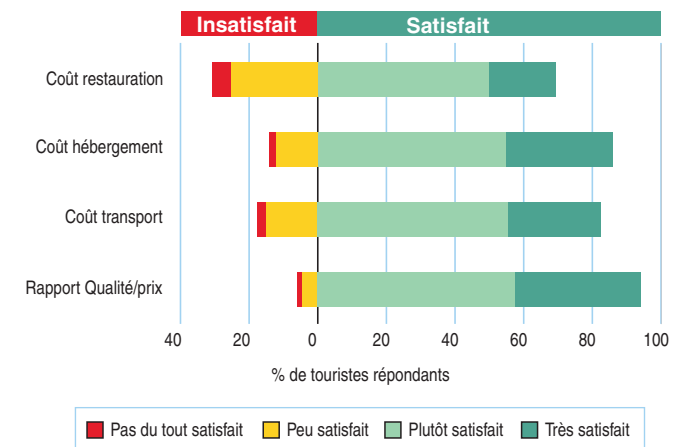
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

11 Mode de réservation des séjours des touristes d'agrément selon le mode d'hébergement principal



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

12 Niveau de satisfaction des touristes d'agrément



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

printemps des Français (86 %). La moitié vient de PACA et d'Île-de-France. Les 19 000 étrangers sont surtout originaires d'Italie (35 %).

Quatre sur dix voyagent en couple, mais ils viennent aussi plus régulièrement seuls et moins souvent avec des amis que les touristes d'agrément. Les familles représentent encore 29 % de ces touristes. Enfin, la moitié a 50 ans ou plus (figure 13). Seuls 16 % viennent en Corse pour la première fois. C'est encore moins qu'avant l'été. Les résidents secondaires sont ceux qui viennent le plus souvent : 82 % déclarent être venus au moins 6 fois au cours des cinq dernières années (figure 14). Ce sont aussi ceux qui disposent des revenus les plus élevés (figure 15).

En arrière saison, les touristes affinitaires utilisent autant le bateau que l'avion. Ils optent alors majoritairement pour l'offre des compagnies aériennes traditionnelles (59 %). Presque tous ont un moyen de locomotion, sept fois sur dix une voiture personnelle, mais ils louent aussi un véhicule deux fois sur dix.

La moitié des nuitées affinitaires en résidence secondaire

Ce tourisme affinitaire génère 2,3 millions de nuitées contre 1 million en mai-juin. La période de septembre-octobre couvre en effet une partie des séjours d'été des résidents secondaires. Ainsi, 50 % des nuitées s'effectuent dans une résidence secondaire. C'est 20 points de plus qu'avant l'été. Une part plus faible est passée en famille (28 % contre 39 %) et chez des amis (19 % contre 27 %). En complément, ces touristes fréquentent très ponctuellement des hébergements marchands : 32 000 nuitées dont 36 % dans des hôtels (figure 16).

Ils logent le plus souvent en région ajaccienne (25 % des nuitées), dans l'Extrême Sud (22 %) et en Balagne (18 %). Les séjours affinitaires d'après saison sont plus longs qu'en avant saison : 30 % durent 15 nuits ou plus contre 17 % avant l'été. En résidence secondaire en particulier, six séjours sur dix durent plus de 15 jours et trois sur dix s'étalent sur plus d'un mois. À l'inverse, les séjours courts sont beaucoup moins nombreux qu'en avant saison : 14 % durent 4 nuits ou moins contre 22 % avant l'été.

Les touristes affinitaires pratiquent peu d'activités payantes : les deux tiers n'en font aucune et un sixième une seule. Celles-ci

restent principalement tournées vers les visites du patrimoine naturel. Viennent ensuite à égalité le nautisme et le patrimoine culturel.

et 57 000 touristes professionnels...

En 2017, 57 000 personnes quittant la Corse entre le 1^{er} septembre et le 5 novembre et ayant passé au moins une nuit sur l'île indiquent être venus dans la région pour un motif professionnel. En cette période, l'enquête capte aussi le retour des saisonniers chez eux, en plus des motifs traditionnels de voyage professionnel.

Ainsi, ces personnes voyagent plutôt seules ou avec des collègues (figure 17). Logiquement, les deux tiers ont entre 25 et 49 ans et neuf sur dix viennent du territoire métropolitain, très fréquemment de PACA (36 %) et, plus souvent qu'avant l'été, d'Île-de-France (33 % contre 16 %). Parmi les étrangers, les Italiens sont les plus nombreux (24 %).

Ce sont plutôt des personnes avec des revenus élevés : 85 % des Français gagnent plus de 2 500 euros mensuels. Cette proportion est de 57 % pour les voyageurs professionnels étrangers.

Le plus grand nombre (34 %) se déplace en Corse au moins une fois par an en moyenne, mais 28 % viennent sur l'île pour la première fois (depuis cinq ans). Ces voyageurs privilégient l'avion (huit sur dix) et très majoritairement les compagnies traditionnelles (83 %). Comme pour les autres périodes de l'année ces voyages sont polarisés sur Ajaccio (61 %). Corollaire de cette part importante de l'aérien, seulement 22 % des voyageurs professionnels viennent avec leur voiture personnelle. Mais 27 % en louent une et 18 % utilisent les services de taxi.

Ce tourisme professionnel génère 830 000 nuitées, soit 2,8 fois plus qu'au printemps. Cette différence, alors que les volumes de voyageurs professionnels sont proches, tient à la présence des travailleurs saisonniers. En effet, en après saison, la durée moyenne de séjour des touristes professionnels monte à 20 nuits. D'une part, la proportion de séjours de moins de 4 nuits se réduit pour atteindre 59 %. D'autre part, 10 % des séjours durent plus de 60 nuits ce qui pèse dans les nuitées globales.

De même, du fait de ces saisonniers, la part des nuitées en hébergement marchand professionnel diminue, même si elle reste majoritaire (50 %). Les hôtels sont ainsi

moins usités. Ce sont eux qui concentrent les courts séjours (moyenne à 6,6 nuits). En revanche, les locations de particulier à particulier prennent un poids important avec 22 % des nuitées. La durée moyenne de séjour s'élève à 56 jours dans ce type d'hébergement, logiquement plébiscité par les travailleurs saisonniers (figure 18). C'est d'ailleurs dans les territoires à forte orientation touristique (Extrême Sud, Balagne, Bastia-Cap Corse, Valinco) que les nuitées passées dans ce type d'hébergement sont surreprésentées. En outre, 29 % des nuitées sont non marchandes, en particulier chez des amis ou de la famille.

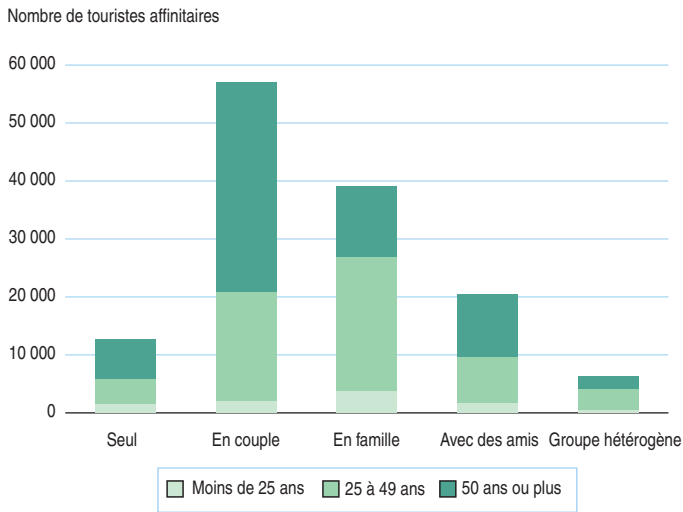
Parmi ces touristes professionnels, un quart n'a pas fait de réservation pour son hébergement marchand avant sa venue sur l'île et un quart a réservé dans le mois précédent son arrivée. Le plus souvent, la réservation des hébergements marchands professionnels est effectuée par une agence de voyage (18 %) ou directement auprès de l'hébergeur (18 %).

Logiquement, l'itinérance est faible (27 %), notamment pour les travailleurs en location de particulier à particulier (11 %). Les séjours sont également beaucoup plus dispersés qu'en avant saison où ils sont plutôt concentrés sur Ajaccio.

Venus pour des motifs professionnels, 29 % déclarent toutefois avoir pratiqué une activité de loisir payante. C'est le plus souvent un seul type d'activité qui est pratiqué, soit en lien avec les visites du patrimoine naturel, soit en lien avec le nautisme.

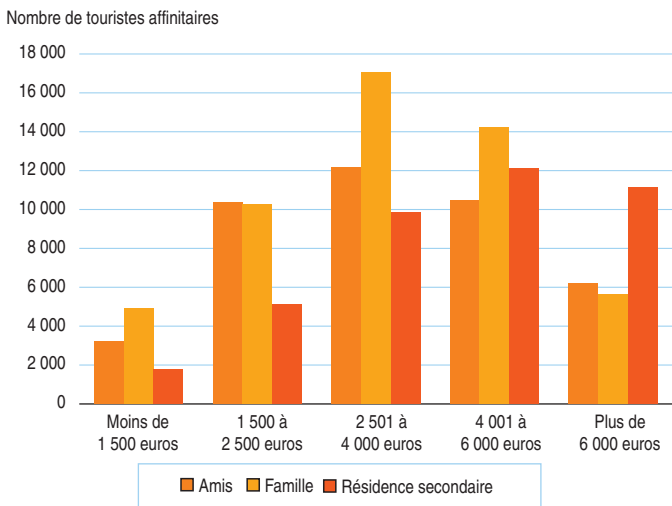
Enfin, comme en avant saison, les voyageurs professionnels sont autant satisfaits que les touristes d'agrément sur le rapport qualité/prix de leur séjour (94 %). Leur satisfaction est aussi plus faible concernant le prix des transports et surtout de la restauration (respectivement 84 % et 70 %). La qualité de l'accueil et de l'hébergement sont en revanche toujours très bien notés (96 % et 90 %). ■

13 Touristes affinitaires selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



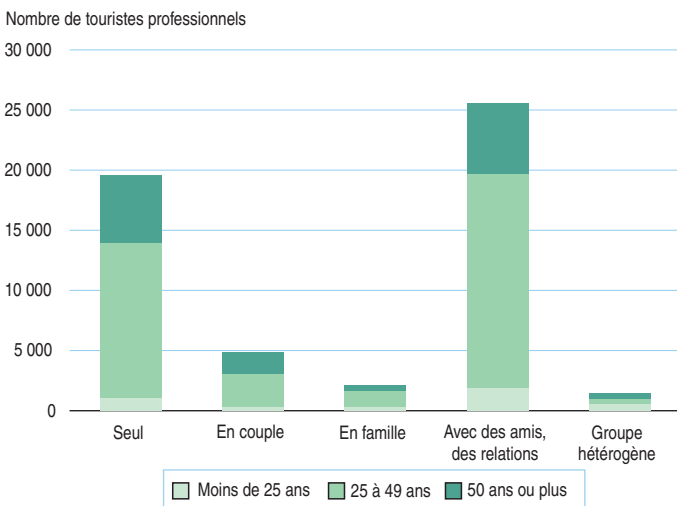
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

15 Touristes affinitaires selon le revenu du foyer et le type d'hébergement



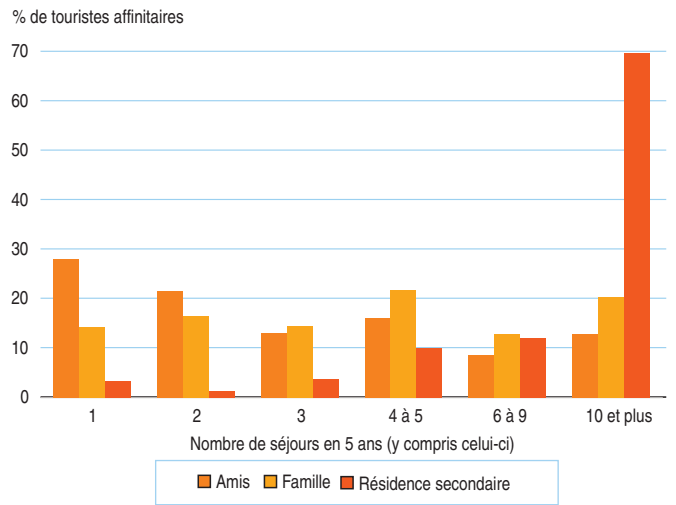
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

17 Voyageurs professionnels selon le type de groupe et l'âge de la personne de référence



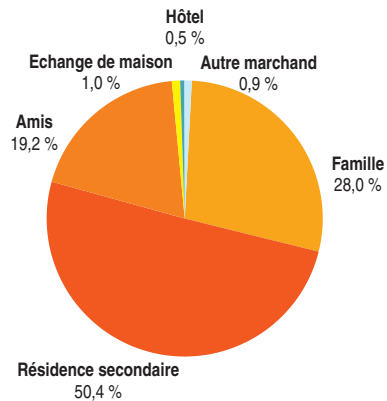
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

14 Répartition des touristes affinitaires selon le nombre de séjours en Corse sur les cinq dernières années et le type d'hébergement



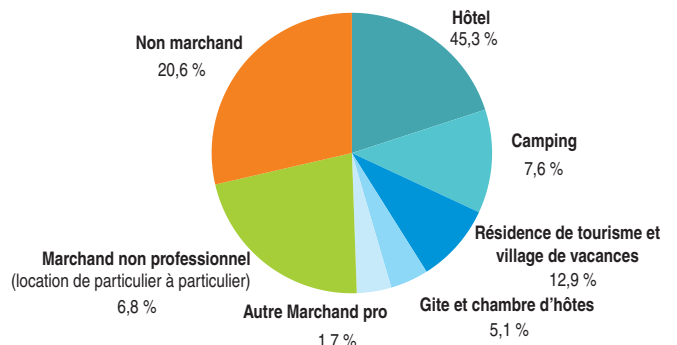
Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

16 Répartition des nuitées des touristes affinitaires selon le type d'hébergement principal occupé



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

18 Répartition des nuitées des voyageurs professionnels selon le type d'hébergement occupé



Source : Agence de Tourisme de la Corse, Enquête Flux Touristiques 2017

Méthodologie de l'enquête

Contexte

L'enquête statistique auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017, appelée communément « enquête flux », permet d'éclairer les politiques publiques sur l'économie touristique de l'île. Elle participe ainsi aux décisions d'orientations de l'Agence du tourisme de la Corse (ATC). Cette opération a pour objectif de mesurer le tourisme en Corse à travers la connaissance de la clientèle (profil des visiteurs, nationalités des touristes venant en Corse, hébergement marchand ou non marchand), les canaux de réservation, la répartition des séjours sur le territoire. L'objectif de cette enquête est de quantifier la répartition des nuitées passées en Corse par les touristes selon les différents types d'hébergements marchands (hôtels, campings, AHCT, gîtes, locations entre particuliers...) et non marchands (famille ou amis, séjours du propriétaire dans sa résidence secondaire.) Il s'agit aussi de mieux connaître les différentes clientèles et leurs pratiques selon les périodes : avant saison, coeur de saison et après saison, vacances scolaires ou non.

Cette enquête a obtenu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique le 7 décembre 2016. Elle est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire (Visa n°2017X902RG du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2017).

L'enquête a été cofinancée par la Collectivité de Corse, l'Agence du tourisme de la Corse et l'Union Européenne (programme FEDER 2014-2020).

Champ, période et cible de l'enquête

L'enquête 2017 est réalisée auprès des passagers (résidents en Corse ou touristes) quittant la Corse via ses cinq principaux ports (Ajaccio, Bastia, l'Île-Rousse, Porto-Vecchio et Bonifacio) et ses quatre aéroports (Ajaccio, Bastia, Figari et Calvi), ayant passé au moins une nuitée sur l'île. L'unité sur laquelle porte l'enquête est l'« entité budgétaire », c'est-à-dire le groupe de personnes voyageant ensemble et partageant les dépenses. Cette notion conduit à interroger la personne qui gère les dépenses pour le groupe enquêté.

La période d'observation s'étale du 1^{er} mai au 5 novembre 2017.

Mode de collecte et questionnaire

Le questionnaire (sous format papier) est auto-administré.

Il est distribué exhaustivement par un enquêteur aux groupes de passagers aériens après les contrôles de sécurité dans la salle d'embarquement et aux passagers maritimes dans la salle d'embarquement et dans les files d'attente des véhicules à l'embarquement.

La récupération des questionnaires renseignés s'effectue par les enquêteurs au moment de l'embarquement proprement dit dans l'avion ou dans le bateau.

Composé de deux pages A4, le questionnaire est disponible en plusieurs langues (français, anglais, italien et allemand). Pour garantir un taux de réponse optimal et garder le répondant attentif, il comporte 24 questions.

Les premières questions permettent de caractériser le voyageur, et de déterminer son niveau de fidélisation avec la Corse.

Les questions suivantes permettent de caractériser l'organisation du voyage notamment le canal de réservation utilisé ainsi que le mode d'hébergement choisi durant le séjour.

D'autres questions apportent des précisions sur le déroulement du séjour.

Enfin, les dernières questions traitent de la satisfaction du touriste et de son intention de retour.

Le temps de remplissage du questionnaire était de l'ordre de 8 minutes pour les non-résidents et de 1 minute pour les résidents.

Échantillonnage

Pour les voyages en bateau, les unités sélectionnées sont directement des traversées (un bateau) au départ de l'île. Pour les voyages en avion, les unités sélectionnées sont des plages horaires de 2 heures, l'ensemble des vols décollant à l'intérieur de ces plages étant alors enquêté.

Pour chaque zone d'enquête et pour chaque mois, la sélection des bateaux et/ou des tranches horaires des avions a été réalisée en deux temps à partir de la liste prévisionnelle de toutes les traversées. Tout d'abord, des jours de collecte ont été choisis de façon à éviter des collectes simultanées entre les bateaux et les avions dans une même zone. Puis, à l'intérieur de ces jours de collecte, les traversées ont été sélectionnées proportionnellement au nombre de passagers estimés (en utilisant des taux de remplissage moyens), jour de la semaine, heure ou tranche horaire, compagnies, principales destinations...

Ont ainsi été enquêtés 410 bateaux et 2 200 avions.

Les traitements statistiques de l'enquête

L'enquête a permis de collecter 72 000 questionnaires à partir desquels sont estimés des résultats sur les clientèles touristiques et sur leurs pratiques (hébergement, etc.). Les traitements statistiques d'enquête visent à contrôler les données collectées, à prendre en compte les phénomènes de non-réponse qui ont pu impacter la collecte et à réaliser des calages.

Apurement : la première étape consiste à vérifier la cohérence des questionnaires en interne. L'objectif est de corriger des erreurs de remplissage des questionnaires dans les cas où l'erreur est manifeste ; par exemple, si le nombre de nuitées par type d'hébergement est au total plus important que le nombre de nuitées totales.

Correction de la non-réponse : le traitement de la non-réponse consiste à gérer les problématiques de non-réponse partielle aux questions les plus importantes du questionnaire. Pour cela, la méthode de hot-deck par classe est utilisée. Elle consiste à affecter à un questionnaire avec une réponse manquante une réponse donnée à un autre questionnaire qui partage les mêmes caractéristiques.

La sélection des classes s'est faite à l'aide d'arbres de décision permettant d'identifier à chaque étape les variables permettant de mieux séparer les questionnaires de telle sorte à avoir des groupes homogènes en termes de réponses. Par la suite, cette classification est utilisée afin d'affecter aléatoirement à un questionnaire sans réponse celle d'un autre questionnaire qui appartient à la même classe (hot-deck).

Calage : pour que le nombre de voyageurs issu de l'enquête soit cohérent avec le nombre de personnes transportées fournies par les Chambres de commerce et d'industrie (CCI), un calage a été réalisé. Son objectif est de modifier les pondérations à un niveau fin de manière à faire concorder le nombre de répondants avec celui connu par les CCI en termes de nombre de personnes transportées selon la destination, les principales compagnies, les aéroports ou ports de départ, les jours de la semaine, les mois, la part des résidents dans les plus grandes compagnies... Ainsi, 50 données ont été utilisées pour le calage.

Définitions

Tourisme et touriste : l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) définit le tourisme comme « les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». Le terme « activités » doit être compris ici au sens général d'occupations individuelles. Tous les voyageurs intéressant le tourisme sont appelés **visiteurs**. Les **touristes** sont les visiteurs qui passent au moins une nuit (et moins d'un an) hors de leur environnement habituel.

Ainsi dans cette étude, le touriste est un visiteur quittant la Corse en ayant passé au moins une nuit (et moins d'un an) hors de son domicile habituel. On distingue trois types de touristes en fonction de la nature de leur séjour :

- le touriste est **professionnel** si le répondant a déclaré « oui » à la question « votre séjour a-t-il un motif professionnel ? » ;
- il est **affinitaire** si son motif de voyage n'est pas professionnel et que la majorité des nuits passées sur l'île durant le séjour a eu lieu dans un hébergement non marchand ;
- enfin, on parle de touriste d'**agrément** si son motif de voyage n'est pas professionnel et que la majorité des nuits passées sur l'île durant le séjour a eu lieu dans un hébergement marchand (professionnel ou non professionnel).

Type d'hébergement

Trois grands types d'hébergement sont distingués :

- l'**hébergement marchand professionnel** regroupe les hébergements traditionnels tels que les hôtels, les campings, les villages ou résidences de vacances, gîtes ou refuges... ;
- l'**hébergement marchand non professionnel** regroupe les locations saisonnières de particulier à particulier ;
- l'**hébergement non marchand** regroupe les hébergements ne donnant pas lieu à un échange monétaire comme, par exemple, l'utilisation de sa résidence secondaire par le propriétaire, l'hébergement chez la famille ou les amis. Sont inclus dans cette catégorie les échanges d'appartements.

Saison

L'**avant saison** regroupe les informations sur les passagers dont le départ a lieu entre le 1^{er} mai et le 30 juin.

La **saison** regroupe les informations sur les passagers dont le départ a lieu entre le 1^{er} juillet et le 31 août.

L'**après saison** regroupe les informations sur les passagers dont le départ a lieu entre le 1^{er} septembre et le 5 novembre.

Activité payantes

Les activités de pleine nature regroupent notamment l'accrobranche, le canyoning ou la randonnée avec guide.

Les visites du patrimoine naturel regroupent les excursions en bateau ou en train...

Les visites du patrimoine culturel/traditionnel regroupent les visites du terroir, des caves et de l'artisanat.

Insee Dossier

Corse

Radiographie de la fréquentation touristique Résultats de l'enquête auprès des voyageurs au départ de la Corse en 2017

Entre le 1^{er} mai et le 5 novembre 2017, la Corse a accueilli 2,6 millions de touristes, pour 30 millions de nuitées et 900 000 séjours. Les deux mois d'été concentrent la fréquentation avec 52 % des touristes et 57 % des nuitées. Le tourisme d'agrément est largement majoritaire (73 % des touristes) : les familles françaises y sont prépondérantes en été et les groupes d'adultes au printemps et à l'automne. Les étrangers représentent 34 % des touristes d'agrément. La clientèle touristique de la Corse est plutôt fidèle, la majorité connaissait déjà la destination. La plus grande partie des voyageurs vient en bateau, notamment via le port de Bastia. L'Extrême Sud est la première destination touristique de l'île avec 25 % des nuitées totales passées en Corse. Les touristes d'agrément privilégient les hébergements marchands professionnels. Les locations de particulier à particulier représentent toutefois 28 % de leurs nuitées, jusqu'à 32 % l'été. Au printemps, les jours fériés favorisent les séjours courts, même si le plus grand nombre reste centré sur la semaine. En été et en après saison, les durées de séjours s'allongent. Bien que les visiteurs soient largement motorisés, ils s'adonnent peu au tourisme itinérant. En outre, ils pratiquent modérément des activités payantes. Enfin, les touristes sont globalement satisfaits du rapport qualité/prix de leur séjour.

L'enquête a été cofinancée par la Collectivité de Corse, l'Agence du tourisme de la Corse et l'Union Européenne (programme FEDER 2014-2020).

Dossier n° 10
Juillet 2018

Insee Corse
Résidence du Cardo,
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :
Olivier Léna

Rédactrice en chef :
Angela Tirroloni

ISSN : 2429-8743 (en ligne)
ISSN : 2498-0056 (imprimé)

© Insee 2018

